

LES ARTISTES

DE BOURGES

LES ARTISTES

DE BOURGES

DEPUIS LE MOYEN AGE

JUSQU'A LA RÉVOLUTION

PAR

M. le Baron DE GIRARDOT.



PARIS

LIBRAIRIE TROSS

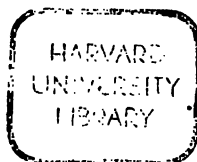
5, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 5

8, PASSAGE DES DEUX-PAVILLONS, 8

—

1861





Extrait des **Archives de l'art français** (**2**[e] *série*).
Livraisons de mai et juillet **1861.**

C

LES ARTISTES

DE BOURGES

DEPUIS LE MOYEN AGE

JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

Bourges, l'*Avaricum* des *Bituriges*, a été à plusieurs reprises un centre artistique important. On y avait inventé l'étamage des métaux, dont on faisait des chars de guerre et des armes qui avaient l'éclat de l'argent (1). César vante le talent des Bituriges

---

(1) Album incoquitur æreis operibus, Galliarum invento, ita ut vix discerni possit ab argento, eaque incoctilia vocant. Deinde et argentum incoquere simili modo cœpere equorum maxime ornamentis jumentorumque jugis, in Alexia oppido; reliqua gloria *Biturigum* fuit. Cœpere deinde et esseda, et vehicula, et petorrita exornare; similique modo ad aurea quoque, non modo argentea staticula, inanis luxuria pervenit, quæque in scyphis cerni prodigium erat, hæc in vehiculis atteri cultus vocatur. Plinii Hist. Nat. lib. XXXIV, cap. XLVIII. — Cadurci, Caleti, Ruteni, *Bituriges,* ultimique hominum existimati Morini, immo vero Galliæ universæ vela texunt. *Ibidem,* lib. XIX, c. IX.

dans l'art de la défense des places, à l'égal de leur indomptable courage.

La cité romaine fut à son tour ornée de monuments dont la splendeur et l'importance nous sont révélées par les débris exhumés. Ses aqueducs pourraient encore être rendus à leur ancien usage.

Dans un four à poterie romain, à Soire, on a trouvé des pâtes qui étaient encore inconnues au savant Brongniart et qu'il a déposées au musée céramique de Sèvres. Les travaux exécutés en 1848 au-dessous de la place Seraucourt ont mis à jour un nombre considérable de vases en verre et en terre, de bijoux, médailles, etc. Un de ces objets, d'une grande rareté, autorise à croire que la peinture était cultivée à Avaricum; c'est un broyon à écraser les couleurs.

L'enceinte gallo-romaine, encore presque entière, est un des spécimens les plus intéressants de l'architecture militaire.

Bourges ne le cédait à aucune ville pendant la période romane, à en juger par d'importants débris de remarquables manuscrits et par les deux admirables portes latérales de la cathédrale. C'est à cette date que nous trouvons le premier nom de l'un de ses artistes, sur une porte, en pierre sculptée, de l'ancienne église de Saint-Ursin. Le tympan, richement orné, représente les occupations des mois de l'année, surmontées par des sujets de fables. Le tout est signé : GIRAVLDUS FECIT ISTAS PORTAS.

Le XIIIe siècle a enrichi Bourges d'un de ses chefs-d'œuvre dans cette cathédrale, où les architectes, les sculpteurs, les peintres verriers, ont lutté de génie. Malheureusement les petits bas-reliefs sont seuls signés, du nom d'*Aguillon de Droves* (1).

Jean, duc de Berry (1360-1416), grand amateur des arts, réunit auprès de lui, à Bourges, les architectes, les peintres, les verriers, les enlumineurs, les orfévres, les graveurs les plus habiles.

Pendant le XVe siècle, Jacques Cœur tint le sceptre de cette

---

(1) Ou *Droues*; il y a une localité du nom de Droue dans le pays Chartrain.

royauté des arts dans son palais, qui fait encore aujourd'hui notre admiration. A la fin de ce siècle fut élevé l'ancien hôtel de ville.

Au XVIe siècle, Bourges devait encore s'enrichir d'un chef-d'œuvre, de cette maison des frères Lallemant, — type de l'habitation d'un riche financier de cette époque, où l'art de la ciselure sur pierre le dispute en finesse à la ciselure sur métaux, — et d'une tour de la cathédrale, œuvre de tous les plus illustres architectes de la France, convoqués par le chapitre de Saint-Etienne.

Les arts s'appliquaient aux objets de l'usage le plus commun; les puits publics étaient décorés avec élégance, leurs *enchasses* étaient peints, dorés et armoriés. Une épigramme du jésuite Fourcroy nous apprend l'existence d'une statue équestre placée sur le puits de la Croix-de-Pierre. (Msc. n° 273 de la Bibl. de Bourges)

Les plombs des toits du palais de Jacques Cœur, aujourd'hui ternis par le temps, jadis relevés des plus brillantes couleurs et ornés des dessins les plus capricieux, offrent encore un curieux spécimen de l'art des plombiers du XVe siècle.

Les portes de la ville étaient ornées de sculptures et de peintures. Les grandes fêtes religieuses étaient une occasion d'employer les artistes : ils peignaient des *ystoires* sur papier *renforcé*, et des chapiteaux à armoiries pour les torches que portaient *messieurs de la ville*.

A chaque installation de maire ou d'échevin, de nouveaux vitraux venaient émailler de leurs brillantes couleurs les fenêtres de l'hôtel de ville, toutes armoriées.

Les chapitres de Saint-Étienne et de la Sainte-Chapelle entretenaient toujours des brodeurs, et les anciens inventaires nous donnent la plus haute idée de leur talent.

La bibliothèque conserve encore les chefs-d'œuvre des enlumineurs de la cathédrale, du duc Jean, et de Jacques Cœur.

L'entrée solennelle des rois ou des princes était un sujet fécond de travail pour les artistes. Le récit que Jacques Thiboust nous a laissé de la Monstre du mystère des Actes des Apôtres dans la fosse des Arènes dépasse les contes orientaux par la magnificence des costumes et de la mise en scène (1536).

Presque tous les artistes du moyen âge, en France, étaient Fran-

çais; en Berry, ils étaient de la Province. L'architecte de l'ancien hôtel de ville était de Pigny, près Bourges; celui qui a dirigé la construction de la grande tour de la cathédrale était du Berry. Les sculpteurs, les verriers, les orfèvres, les peintres, et à leur tête le célèbre *Jean Boucher*, occupés par la ville et par le chapitre de la cathédrale, étaient des enfants du pays.

Les archives de la ville de Bourges, celles de l'ancien chapitre de Saint-Étienne, nous ont révélé les noms d'un grand nombre des artistes de cette ville, les conditions de leur travail, leur salaire, le prix des matériaux.

Aux archives municipales, j'ai dépouillé avec attention 614 registres et liasses de pièces justificatives des receveurs des deniers communs, et les cahiers des délibérations du conseil de ville, formant une suite non interrompue de documents sur les dépenses de la ville de Bourges, depuis 1486 jusqu'en 1792, pendant 306 ans.

Aux archives du département, les mêmes renseignements existent pour la cathédrale.

Je donnerai séparément les documents fournis :

1° Par différents fonds des archives départementales du Cher;

2° Par les archives de la ville de Bourges, de 1486 à 1789;

3° Par les archives du chapitre de la cathédrale.

FONDS DIVERS (Archives du Cher).

1230. Johannes de Faya, orfévre, est condamné pour voies de fait dans le cloître de la cathédrale :

Item nota quod, anno Domini xxx°, die mercurii post Epiphaniam, *Johannes de Faya*, aurifaber, cepit violenter potum stagneum in operatorio magistri *Johannis*, aurifabri, sito in claustro Bituricensi, prope frontem ecclesiæ B. Stephani, et super hoc, tractus in causam quod malefecerat,

corrigens, dictum potum restituit conquerenti, licet in manu prepositorum capituli qui tunc erant, videlicet R., archipresbiteri, et Stephani de Galardone, canonicorum Bitur., emendavit et gagiavit emendam ad voluntatem capituli, dato privilegio de emenda Odone de Faia clerico. Hanc restitucionem et emendam viderunt presentes mag^r Andreas lemovicensis, archid. mag. Petrus Belli, D. Petrus de Seveleit, D^us Martinus, canonici, et multi alii, tam laïci quam clerici. (Cartulaire de Saint-Etienne.)

Arnoul de Langres. — Geoffroy, prieur de Saint-Fulgent, a reçu pour lui et ses successeurs une pièce de terre pour l'anniversaire « defunctorum *Arnulphi de Langres*, lathomi, et ejus uxoris. » (Parchemin, scellé du sceau de l'officialité de Bourges.)

1304. *Jehan Caddant*, lathomus, échange une pièce de vigne contre une maison. (Ancien cartulaire de Saint-Étienne, folio 151.)

1367. Item pro censa perpetua platee, in qua edificata est domus *Roberti de Nohanto*, lathomi, sita in vico de Sambucis Bituris, in parochia S. Fulgentii. (Pancarte des revenus du curé de Saint-Philippe-la-Gaillarde.)

1382. *Giletus*, lathomus. (Comptes du chapitre de Saint-Étienne.)

1414. *Delphinus*, lathomus, répare le château de Lury.

1416. Dans le compte des exécuteurs testamentaires du duc Jean, *Jehan Guérard, maître de la massonerie* du duc, et *Guillaume de Marcelly*, son maître de charpenterie. — *Michelet Saumon*, son peintre, figure dans un inventaire de la Sainte-Chapelle pour une pièce du trésor que le duc lui avait donnée.

1418. Jacquemin de Benat, serreurier, demeurant à Bourges, reçoit du receveur de Graçay 30 l. t. pour 2000 fers de trait, et deux canons de fer getans pierres, portés à Graçay pour la deffense de la ville et chastel. (Archives de la Sainte-Chapelle.)

Jehan de Chaume, à Bourges, reçoit 13 l. 25 s. 10 d. pour la façon de 2 milliers de fust de traicts, rendus empennez, comme pour 2 casses qu'il a baillées pour mettre les 2 milliers de traicts. (*Ibid.*)

1426. *François d'Orléans*, peintre, peint l'horloge de la cathédrale pour 24 écus, et les abandonne pour un anniversaire. (Fin du XIV[e] siècle. Cf. 1[re] série, V. p. 179, 340, et plus loin, p. 224.)

1426. *Guillermus*, orfévre de la cathédrale.

1430. Lettres patentes de Charles VII, confirmant les exemptions et priviléges accordés à *Henri Mellein*, peintre verrier; publiées dans Le Viel, *Peinture sur verre*, p. 88-89.

1445. A *Jehan de Bloys*, *de Droet*, *Colin le Picart*, et *Pierre Guiot*, tous quatre jurez de la ville de Bourges, pour certaine veue qu'ils ont faicte en la maison et pignon de G. Palorde, et sur ce avoir rapporté à M. le lieutenant leur advis, 20 s. (Sainte-Cnapelle.)

A *Henriet*, le peinctre, ung écu d'or pour avoir faict six escussons aux armes de madame la Dauphine, quand l'obsèque de ladite dame fust faict en ladite Sainte-Chapelle.

1448. *Guillaume Chauvet*, fondeur. — *Symonet*, brodeur de la Sainte-Chapelle.

1454. *Jean-Vincent Labbe*, employé à la réparation des voûtes de la cathédrale, s'y trouve lorsqu'un clerc lui demande ce qu'il fait là; querelle; Labbe frappe le clerc avec les clefs des voûtes jusqu'à effusion de sang; l'église est déclarée polluée.

En 1428, *Gilbert* répare le vase où est déposé le Corpus Domini.

En 1434, *Pierre* fait une châsse.

En 1443, le chapitre délègue deux chanoines pour traiter de la façon d'une châsse avec *Nicolas Macquereau*, orfévre.

En 1505, *Nicolas Ragueau* répare les reliquaires.

En 1511, *Jean Ragueau*, orfévre, vend une pierre 10 écus.

En 1517, le maître de l'œuvre paye à *Réginald Légier*, orfévre à Bourges, 72 l. 14 s., pour une croix d'argent par lui faite pour les processions, non compris la valeur du vieil argent qui lui a été remis.

En 1562, *Jehan Légier* démonte les reliquaires pour les soustraire aux protestants qui vont s'emparer de la ville et piller la cathédrale.

Mais le document le plus complet que nous ayons pu trouver sur les joyaux exécutés par ordre et aux frais du chapitre est celui qui suit. Parmi les reliques que possédait le chapitre, les plus précieuses étaient celles du diacre, premier martyr, sous l'invocation de qui est placée la cathédrale; aussi, le 9 septembre 1476, ordre est donné au maître de l'œuvre de faire refaire la tête ou châsse de saint Etienne. Le 29 septembre, l'archevêque Jean Cœur annonce qu'il veut concourir à cette dépense pour 500 liv. Le chantre et Caprais, chanoine, sont chargés de traiter avec *Pierre de Chappes*, orfévre, pour la façon de la châsse; leur traité est approuvé par acte capitulaire du 16 décembre. Jehan Lalande et Pierre Jobert furent chargés d'en surveiller l'exécution, qui dura dix ans. Voici leur compte (1476-1482) :

La déclaracion de ce que sire Jehan Lalende et Pierre Jobert ont reçeu, tant de Mg^r l'arcevesque de Bourges que de mess^rs de S.-Estienne, pour faire le chef de mons^r sainct Estienne :

Et, prem^t, a esté receu de mesd. s. de S.-Estienne, au mois de décembre 1476, xxij m. 11°. vi gr. or, à xviij karats, lesquels ont été vendus et baillés au maistre de la monnoye de Bourges, pour faire escuz, en présence de Nichole Fradet, chancelier de lad. esglise, et maistre

André Chevrier, chanoine, et vaut le marc, aud. prix, iiij^{xx} viij^{l}. xviij^{s}. vi$^{den.}$; pour icy vallent lesd. xxij m. ij^{o} vj g., la somme de xix$^{c.}$ iiij$^{xx.}$ v^{l}. xvj$^{s.}$

Plus une tuile d'argent, poisant viij m.

Plus a esté reçeu de mgr l'Arcevesque v$^{c.}$ liv.

Plus a esté reçeu de mess^{rs} une ymage dorée, poisant iiij^{m}. iiij^{o}.

Plus iij lingots d'argent, poisant ensemble vi^{m}. iij^{o}.

Plus une tuile d'or, vendue v$^{c.}$ xxvj^{l}.

Somme toute de la recette : 2,912 l. t., et en argent : 18^{m}. 7°. 5 gr.

DESPENSE FAICTE PAR LES DESSUSD.

Et, prem^{t}, a esté baillé à *Pierre de Chappes*, orfèvre, auquel mesd. s. de S.-Estienne ont marchandé de faire led. chef, led. argent blanc baillé par mess. — et, à plusieurs fois, en argent blanc qu'ils ont acheptè de plusieurs marchands 1029 l. 8 s. 3 d. — 410 l. 11 s, 3 d. — 371 l. 3 s. 6 d.

A la contregarde de la monnoye de Bourges, pour son droit de l'or qui a esté livré à lad. monnoye, qui est de v d. ts. par marc; toutefois n'en a eu que vij d.

Plus a esté payé à Guillaume Briçonnet de Tours, au mois d'avril 1468, pour 200 ducatz qu'il a faict délivrer pour mesd. seigneurs à Rome à Me Jehan Potier pour avoir le pardon; à luy payé 220 écus de 32 s. 1 d. ts. la pièce qui valent 362 l. 18 s. 4 d.

Pierre Jobert a receu depuis : du pardon de Xaintes, 300 l.; du grand pardon, 120 l. 10 s. 1 d. — id. 40 l.

Depuis a esté receu, de l'argent de la queste, 40 écus, lesquels ont esté baillez à Chenu pour 42 esmaux de plicque achaptez de luy. — Plus a esté baillé aud. de *Chappes* de lad. queste, le 22 septembre 1480, 2^{m} 4^{o} d'argent blanc, et quatre verges d'or, un esmail de plique et toute la pierrerie déclairée en lad. queste. — plus xj m. arg. empruntés à MM. du palais.

Les ornements du chapitre étaient ouvrés par des brodeurs dont j'ai les noms : *Claude Dorival, Rossignol, P. Chagnon*, les deux *Guillaume Brémault*, père et fils. — En 1562, *P. Chagnon* reçoit 56 l. 10 s. pour avoir faict, à journées extraordinaires, 187 fleurs de lys à une chape.

En 1473, *Martin Bigot*, peinturier de la cathédrale, loue du chapitre une maison pour sa vie, 6 l. par an.

1484. Le rôle d'un emprunt de la ville donne le nom de : *Rogier Buisson*, orfévre — *Jehan de Paris*, enlumineur — *Guillaume Pillet*, orfévre — *Guillaume*, l'imageur en pierre — *Jehan Lemaire*, enlumineur — *Berthonnier*, maçon.

1495. Payé à *Pierre de Chappes*, 35 s. t. pour la fasçon de trois cents marreaulx, pour distribuer à messieurs les chanoines de la cathédrale. Leur présence se payait en jetons appelés méreaux ; il y en avait de 4 s., de 2 s., de 12, de 6, de 4, de 3, de 2, de 1 denier.

Un manuscrit des Archives du Cher est signé par *Rousselli*. *Boniface de Remenaut* était aussi peintre miniaturiste.

Sainte Jeanne de France, retirée à Bourges après son divorce, y a peint des sujets religieux conservés au musée des Souverains.

INVENTAIRE DE MONSEIGNEUR DE CAMBRAY,
ARCHEVÊQUE DE BOURGES. 1505.

« Un grand tableau auquel est pourtraict le mystère *Ecce homo.*

« Une housseure de drap, brodée et semée de cuers.

« Des pièces de tapisseries à personnaiges du temps passé; une où est le mystère de l'Annonciation. — Autre, celui des trois Rois. — Autre, trois Mores tenant les armes de feu J. Cœur.

« Ung parement d'aultel de toile perse, où est pourtraict ung crucifix, Notre-Dame et S. Jehan.

« Unes petites orgues garnies de souffletz, auxquelles on y monte par une eschalle à dègrez. »

Dans l'inventaire de l'archevêque Michel de Bucy, on trouve son portraict, et 68 volumes, les uns en moulles, les autres escriptz à la main, estants sur des pulpitres en l'estude.

1515. Étienne Rivière écrit le livre des Obits de la cathédrale.

1518. Messire Louis Girard écrit l'office de Saint-Joseph.

1519. *Guillaume Dallida*, verrinier.

1523, 31 septembre. Baillé à mestre *Petit Jehan*, pintre, pour avoir faict l'istoire du comte de Mâcon en tableau reffait à neuf, 6 f. 10 s.; et à mestre Symon Fortisson, écrivain, 48 s. pour avoir escript en parchemin la dicte hys-

toire, et au menuisier qui a faict ledict tableau en bois, 15 s.

1526. *Pierre Arnault*, vitrier, refait à neuf un panneau de vitraux.

1533. Les gages de l'organiste Jacques Ligier sont portés de 60 à 70 l.

1546. *Jehan Lescuyer* répare les vitraux du grand portail.

1548. *Jehan Légier*, orfévre, reçoit 8 ducats pour dorer un ciboire.

1550. *Pierre de l'Est*, peintre sur verre.

1553. Donné 6 écus soleil à M. François des Oliviers, compositeur d'orgues, mandé de Troyes pour voir les orgues.
Alavoyne, architecte.

1560. *Jehan Arnault* répare les vitres de la chapelle Saint-Martin. Il reçoit 10 liv. pour avoir peint le tableau de la Chapelle-au-Duc.

1562. Le chapitre fait refaire le sceau d'argent par *Jacques Augier*, maître orfévre et tailleur de la monnaie.

1575. Le 11 janvier, le chapitre ordonne que le doyen et le maître de l'œuvre feront refaire le sceau dont on scelle les collations provisoires d'offices et autres actes, et feront engraver Leocadius ainsy qu'il y estoit anciennement. Leocadius est le sénateur romain, préfet des Gaules, qui avait donné asile dans son palais à saint Ursin, l'apôtre du Berry.

1577. A maistre *Jehan Augier*, orfévre, pour avoir

faict le grand cachet d'argent auquel est engravé l'ymage de Léocadius, tant pour la fasçon que pour avoir fourny d'argent, la somme de 15 l. 17 s. — La quittance d'Augier porte..... « un cachet où est engravé Léocadius tenant un sceptre en sa main. » (Compte de l'archevêché, le siége vacant.)

1578. Je soussigné confesse avoir reçeu de M. Jehan Facette la somme de 4 l. 17 s. 6 d. tant pour la façon d'ung sceau d'argent où il y a gravé ung image de S. Estienne (signé *Augier*). 17 septembre.

1580. A *Bedu*, peinctre, pour le crucifix envoyé à Bengy, 30 s. (Bengy-sur-Craon, 27 kil. de Bourges.)

1584. *Bidault*, enlumineur.

1586. Payé à M. Marault, pour chercher du sapin, ès boutiques des apoticaires de ceste ville et ailleurs, pour couvrir et fermer les tableaux délaissez par feu monseigneur l'arcevêque Vialart, led. sapin estant achepté par parcelles en plusieurs lieux jusqu'à 6 l. 10 s. — Payé à *M. Lefebvre*, peinctre, la somme de 8 escus 10 s., pour peindre la couverture desd. tableaux en azur et huylle, compris le tableau de N.-D. qui est en la Chapelle-au-Duc.

Dans une enquête de 1625 figurent : *Johannot*, orfévre, *Ragueau*, orfévre, *Louis Rogier*, orfévre.

Sainte-Chapelle. — 19 juin 1548. Visite du clocher et des voûtes par *Jacques Beaufils*, né en 1487, — *Jehan Belyveau*, né en 1497, — maîtres massons; — *Laurent*, maître charpentier, né en 1506; — *Blaise Duduyliers*, né en 1514.

HORLOGE DE LA CATHÉDRALE

PLACÉ SOUS LA GRANDE TOUR (AUTREFOIS SUR LE JUBÉ).

1423. *Compotus Philippi Castellani, presbyteri, vicarii capelle Katharine in ecclesia Bituricensi, de receptis et misiis factis pro horologio novo, supra pulpitum ipsius ecclesie, per, mire discretionis et scientie virum, magistrum Johannem Furoris, Parisiensem et Remensem canonicum, artibus astrologie, geometrie, arismetice et medicine peritum, invento mirabiliter composito et ordinato, ac per eum die lune vj marcii anno Domini M°.CCCC°.XXIII incepto et in inde sequente festo omnium sanctorum totaliter completo.*

Et primo : Recepta in scutis.

A magistro Johanne Neremendi cantore Bituricensi, j scutum.

A D° H. Pelorde, canonico et archidiacono Borbonico, j scutum.

Ab aliis canonicis, xvij scuta.

Recepta in mutonibus auri, xij mut.

Alia recepta in moneta de vij d., clx s.

Alia recepta in forti moneta, xxx l. xviij s. ix d.

Alia recepta, c. s.

Sequitur misia pro dicto horologio.

Et 1° die s. mensis marcii, pro duobus vehiculis carbonis, j sc. x s

Ipsa die, Andree Cassart, sarrurerio, qui fabricat d. horolog., · iiij sc.

Die sequente, *Andree Jordain*, lathomo, pro iij diebus in construendo fabricam dicti horologii, fortis monete, x s.

Die Mercurii in sacris cineribus (1), Guillermo de Marceilly, linifabro, pro domo ipsius horologii, vj scuta auri et lxv s. t. fortis monete pro duobus scutis, viij sc.

Die lune, post dominicam quâ cantatur Oculi mei, *Johanni d'Orléans*, pictori, pro pictura quandrantis novi, ij sc.

Die Jovis post Quasimodo, Petro Filz-de-femme, pro iiij^{xx} xv^{l}. ferri, lx. s.

Die Veneris sequenti, magistro Johanni Furoris et Johanni Galior, qui dicta die visitaverunt et accordarunt cimbala, pro una quarta vini de meliori et uno pane.

Pro sex libris et tribus quartonis cupri, xxxiij s. ix d.

Ipsa die, pro dimidia libra soldure stani, ij s. vj d.

Die Mercuri post : Cantate Martino, pro iiij^{xx} xvj^{l} ferri lxxvij s. v d.

Eidem pro apportando dictum ferrum x d.

Die Martis, vj^{a} Junii, dicto *Johanni d'Orleans*, pictori, pro pictura dicti horologi, xvj scuta.

XIX^{a} dicti mensis, pro uno faciculo ligaturarum salicium pro ligando stabliamenta, xx d.

Ipsa die, Andree Jordain, qui fuit una dicta pro stabliendo circa domum dicti horologii, vij s. vj d.

Item, xxvj^{a} die dicti mensis, in pane, vino et serasiis pro

---

(1) Le mercredi des cendres.

mag. J. Furoris qui tunc mane veniebat de domo sua S.-Laurentii, ij s. j d.

Item, iiij^{a} mensis Julii, dicto Andree Jordain et Deneto, ejus socio, qui una dicti fuerint pro descendendo et reficiendo dicta stabliamenta xj s. viij d.

Item, v^{a} dicti m. Julii, in pane et vino et piris pro mag. Johanne et magistro horologii et Petro Picheneau, qui dicta die operati sunt in domo dicti horologii, ij s. j d.

Martino, pro C. clavorum duorum digitorum, ij s. vj d.

Id., pro alio C. clavorum trium digitorum v s.

Viij^{a} die, pro fundo cujusdam pelvis ...... modo fiunt planetæ in dicto horologio, x s.

Item, xviij^{a} die mensis Augusti, Petro, sororio G. Pichonneau, linifabro, qui pluribus diebus et horis ad voluntatem mag. Johannis Furoris operatus fuit infrà domum dicti horologii pro ipso horologio assedendo et omnia cymbala ipsius tam magna quam parva, et de suo lino tradidit circa vj vel viij thesias (sic); pro toto xlvj s. viij d.

Dicto Martino, pro una pecia calebis ij s. vj d.

In vico de Toellis, pro duabus ulnis telle pro colando super domum dicti horologii, xij s. vj d.

Eadem die, pro duabus libris d'estoupes pro ponendo et colando super domum dicti horologii, ij s. iv d.

Item, viij^{a} d. mensis, pro ix tesiis cordare pro d. horologio, v s. v d.

Ipsa die, pro deaurando celum lune dicti horologii a *Gilequin*, l'orfaivre, xj francos auri veteris pro lx s. t.

Item, xiiij^{a} dicti mensis oct., dicto Andree Cassart, pro serruris et ferruris hostiorum domus dicti horologii, xl s. t.

Item, xviiij dicti mensis, magistro *Roberto de Touraine*,

lathomo, per perforando rotam pulpiti subtus horologium et super iij dictis, quibus operatus fuerat ad extruendum fabricam dicti horologii, xx s.

Pro lvj libris plumbi empti a magistro monete Bituris iv l. x s.

Ipsa die, in pane et vino pro dicto magistro Johanne Furoris et Andrea et varleto suo, qui dictum plumbum distillaverunt et fecerunt contrapensa dicti horologii, xx d.

Pro cimbalo dicti horologii, vj l. plus iij l.

Item, xiij[a] mensis octobris, pro duabus thesiis cum dimidia cordare pro parvis cimbalis, x d.

Ipsâ die, pro una pecia calibis pro faciendo relevamen martelli dicti horologii, ij s. vj d.

Ipsâ die, pro dimidia libra fili ferri pro martello, iv s. ij d.

Pro duabus foliis ferri, v s.

Item, xxvj[a] dicti mensis, pro una rotella pro planetis, xx d.

Item, *Johanni d'Orléans*, pictori, in auro, vj scuta.

Andree Cassart, xxxij sc. ij l. v s.

A Marceilly, xviij sc. ij l. xs.

Dépense totale, 354 l. 18 s. 8 d., dont rien pour le savant Furoris.

Acte capitulaire du 23 juillet 1426. In eodem capitulo fuit ordonnatum quod dominus cantor loquatur cum *Petro Aurelianense* quod si vult habere unum anniversarium commune pro xxiiij scutis quos sibi debentur pro pictura dicti horologii quod domini fieri fecerunt.

Ce marché fut accepté par *Jean* (et non *Pierre*) *d'Orléans.* Il avait peint en 1416 la chapelle provisoire où avait été déposé le corps

du duc Jean à l'église des Augustins de Paris. Il avait été envoyé à Bourges pour préparer la sainte chapelle pour les obsèques de son fondateur (L. de Raynal, Hist. du Berry, II, 506).

Dans les comptes des années suivantes, on voit payer 60 s. de gages à celui qui gouvernait le petit horloge. André Cassart le répare en 1440. — Il est encore restauré en 1520. *Guillaume Dallida* reçoit 35 s. pour avoir reffaict en azur la table du cadran, aussi repeinct le soleil et la lune de rouge et d'azur.

Le gros horloge de la ville avait été placé sur la cathédrale en vertu d'une convention, intervenue en 1507 entre le chapitre et le conseil de ville.

1529. A Michel de Croixmarie, horologeur, xl s. t. pour avoir rabillé le gros horeloge de lad. ville, lequel estoit desmoly et ne sonnoit plus, et l'a led. Michel si bien rabillé qu'il est bien. (Le gros cable pesait 52 l.)

1535. A *Jacob Amaujat*, 7 l. pour avoir sculpté 3 chapiteaux et un pied droit pour la tour (c'est le campanile où est la cloche de l'horloge). Il en coûta 705 l. 5 s. 8 d. pour le fer, plomb, bois et peinture mis au transport de l'horloge.

En 1627, grande réparation par Jehan Raillard.

Orgues.

Le 18 juin 1470, Jean Leroy, organiste, se charge de réparer les orgues pour 40 écus d'or :

« Il ostera les tuieaulx de leur lieu, et les nestoiera et mectra en poinct de sonner; et, si aucun d'iceulx sont tellement empirés qu'ils ne puissent servir, il les fera neufs. Item, il collera et mectra à poinct le sommier desd. orgues, bien et en manière qu'il n'y aura que reffaire Item, recollera les soufflets. Item, fera ung clavier tout neuf et plus doulx et aisé, et, pour ce que la pentuche est d'archal, il

sera tenu la faire de bois, s'il est advisé que meilleur en soit. »

Quelque temps après son marché faict, on lui donne le pain du chapitre pour qu'il travaille mieux.

En 1540, une nouvelle réparation est commencée par Leclerc, controlée par Everat, appelé de Paris et payé 13 l. 10 s.—Elle est continuée par F. Huret et Rondet Portier, organistes, aidés de Clément Beaumont, organiste de la cathédrale. Tous les organistes de la ville sont convoqués « pour savoir si lesd. orgues estoient bien ». Le maître d'œuvre leur donne à goûter pour 11 sols.

Le grand incendie de 1559 détruisit les orgues. Je n'ai pu retrouver les détails de leur reconstruction.

Le 17 septembre 1663, prudent homme Guy Jolly, maître facteur d'orgues à Paris, fit le devis de la construction d'un orgue de 16 pieds, et s'engagea à le faire en deux ans au prix de 7500 l. — Bernard Perette entreprit la menuiserie, sculpture et ferrure pour 806 l. — Pierre Cauchois, de Paris, continua l'orgue après la mort de Jolly (3 décembre 1664). — L'instrument fut reçu par André Adriet, chanoine et organiste de Châlons, Lebègue, organiste de Saint-Médard de Paris, Senot et P. Baillon, facteurs.

Collar fit une réparation importante en 1741. En 1771, MM. d'Aubigny et Albert, chanoines, furent chargés de faire consolider le buffet, qui avait baissé de 3 pouces.

CONSTRUCTION DE LA TOUR NORD DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES.

La construction de cette tour avait été longtemps suspendue; l'archevêque Guillaume de Cambray (1492-1505) en poussait les travaux avec activité, quand on reconnut que les fondations cédaient et menaçaient d'entrainer la chute de l'édifice (29 octobre 1504). Aussitôt le chapitre appela d'Alby, de Lyon, de Blois, de Gaillon, de Tours, de Moulins, d'Orléans, de Chantelle en Bourbonnois, de Nevers, les maîtres les plus experts des métiers de ma-

çonnerie, de charpenterie et de ferronnerie, « pour joindre ladite « tour et icelle tenir en fasson qu'on pût amender les fondements « que l'on veoit baisser. » Tous, réunis aux experts et gens notables de la ville, décidèrent qu'il « seroit fait des murailles de parpins pour soutenir les cintres de certaines voûtes, que la tour seroit traversée de barres de fer, avec arrêts et clavettes, pour empescher qu'elle ne s'élargist, et les fondemont fortifiés. »

En 1506 les travaux exécutés depuis deux ans n'avaient pu assurer la conservation de la tour. Le chancelier et G. Dubreuil sont chargés d'aviser avec Bienaymé Georges, fils de Jean, panetier du duc d'Orléans et son bailli de Coucy. Il avait dirigé la construction du couvent de l'Annonciade, fondé à Bourges par sainte Jeanne de Valois, dont il était l'écuyer. Il avait dirigé les préparatifs de l'entrée de Louis XII et de la reine Anne. — *Clément Leclerc*, maître d'œuvre de la duchesse de Bourbon, fut appelé. Un chanoine de service stimulait les ouvriers par sa présence sur l'atelier, et, s'il était exact, recevait les distributions du chœur comme présent ; le chancelier alla choisir des chênes dans la forêt de Saint-Palais.

Le chapitre avait dépensé plus de 10,000 l. en travaux de consolidation, et la tour menaçait de plus en plus ; le 4 décembre, une réunion générale d'architectes et de notables décide la destruction des travaux faits par *G. de Cambray*.

Précaution tardive ! Le soir du dernier jour de décembre 1506, un fracas épouvantable annonça la chute de la tour, d'une voûte et demie de la grande nef, de trois voûtes des nefs, moyenne et basse ; dans la journée, deux piliers entraînèrent dans leur chute une voûte et demie. Il fallut détruire le reste de la tour.

Le chapitre, redoublant d'activité, avait appelé de toutes parts, les architectes les plus en renom ; réunis en présence des *maîtres* de Bourges, ils formulèrent leur avis dans un procès-verbal imprimé par nous dans l'ouvrage que nous avons publié avec M. Hippolyte Durand sur la cathédrale de Bourges.

Dans les archives du Cher se trouvent quelques renseignements sur les artistes qui figurent dans l'acte cité.

Nicolle, ou *Nicolas*, ou *Colin Byard*, est né à Amboise en 1460.

« Depuis son jeune âge, dit-il dans une enquête, il a tousjours été meslé et entremis du faict de massonerie et entr'autres a esté à conduire le commencement du pont de N.-D. de Paris. Depuis fust appelé par le seigneur de Guez, mareschal de France (1), pour veoir faire et visiter quelques œuvres du chasteau du Verger (en Anjou), et au chasteau d'Amboyse et depuis au chasteau de Bloys, qui sont choses somptueuses et de grant entreprise, et a tousjours hanté et fréquenté plusieurs maistres expérimentés aud. mestier (2) . »

Jean Henriet, de Lyon, avait travaillé à l'église cathédrale de cette ville.

Jean Cheneau, né à l'Isle Bouchard, près de Tours, en 1460, avait travaillé pendant seize ans à la cathédrale d'Auch.

Guillaume Pellèvoisin, ou *Pelvoysin*, était né en 1477, sans doute dans la paroisse de ce nom, aujourd'hui commune du département de l'Indre. Il est qualifié *maître masson* du chapitre ; il a construit l'Hôtel-Dieu de Bourges, et on lui attribue la tour de l'église Notre-Dame de cette ville, autrefois Saint-Pierre du marché.

Pierre le Merle, et son fils *Jean*, ainsi que *Jehan Meynyer*, étaient maistres massons jurés de la ville d'Orléans. Ce dernier ne paraît qu'une fois, ainsi que Me *Muquet*, maître en charpenterie de cette même ville; leur voyage fut payé un écu par jour, et ils étaient défrayés de tout à l'hôtel de l'Austrusse.

Guillaume Senault était maistre masson de Gaillon (3).

Jehan Roulx, était maistre masson du Bridoré (canton de Loches ?).

Me *Clément Leclerc* ou *Mauclerc* l'était de Bourbon l'Archambault.

Tous ces artistes restèrent huit jours à Bourges. Ils étaient as-

---

(1) C'est-à-dire le maréchal de Gié; le château du Verger figure dans *Les plus illustres Bâtiments de France* de Ducerceau.

(2) Voir, sur Colin Biart, *Les Comptes de Gaillon*, publiés par M. Deville dans les *Documents inédits*, pages 105-108 de l'Introduction, et les renvois de la Table, p. 449.

(3) Voir, sur Guillaume Senault, *Les Comptes de Gaillon*, pages 93-94 de l'Introduction, et les renvois de la Table, p. 462.

sistés de *Bernard Chapuzet*, né en 1459, maître charpentier de la cathédrale, qualifié, dans les comptes de la ville, d'expert-juré de la ville pour le fait des bâtiments et édifices ; — de *Jean Bailly*, né en 1480 ; — de *Pierre Boytières*, né en 1469.

Cependant seize charpentiers travaillaient sans relâche, jour et nuit, sous la direction de *B. Chapuzet*, à étayer tout ce qu'on n'avait pas jugé nécessaire d'abattre. Bernard recevait 5 s. par jour,— les ouvriers 4 s. 2 d., — les scieurs de bois 4 s.

La pose solennelle de la première pierre de la tour nouvelle se fit le lundi 19 octobre 1508. La construction fut dirigée par *Collin Byard* et *Jean Cheneau*, payés chacun 10 s. par jour, et aidés de *G. Pellevoysin*, payé d'abord 5 s., — puis 6 s. 8 d., — ainsi que *Bernard Chapuzet.*

Le nombre des compagnons maçons s'élevait quelquefois à quarante-trois, celui des manœuvres à quarante-neuf ; il faut y ajouter les croteurs (de *croter*, creuser, vieux mot conservé en Berry), charpentiers, bauchetons, scieurs de long, carriers, charretiers, maîtres d'œuvres, contrerolleurs, et on trouvera cent cinquante personnes employées pour la tour. — Le salaire des compagnons descendait à 3 s. l'hiver, — celui des manœuvres, 3 s. ou 2 s. 6 d. l'été, 2 s. l'hiver ; tous ne travaillaient que cinq jours par semaine.

Beaucoup de ces compagnons étaient d'habiles sculpteurs, ainsi que le prouvent les délicats ornements de la tour. Des compagnons arrivèrent de toutes les provinces, comme on le peut voir par les surnoms de beaucoup d'entre eux.

Tous ces architectes, sculpteurs, ouvriers, étaient Français, ce qui peut donner un nouveau démenti à ce vieux préjugé qui veut que la France du XVIe siècle ait demandé exclusivement à l'Italie les artistes dont elle avait besoin.

« L'asseyeur » tient toujours un rang particulier, et reçoit de temps à autre des gratifications. De 1508 à 1537, cet asseyeur fut Léonard Dreu, payé comme les autres compagnons ; il reçoit en 1518, « pour son vin, 10 livres, pour avoir faict dilligences aux voultes, à bailler les mesures aux massons. » — En 1523, on lui donne « 10 livres pour son vin, pour la peine qu'il a eue pour une année à conduyre l'assiette de la massonerye, aux gages accoustumés. »

En 1537, les *asseyeurs* sont Jean Bailly et Liénard Masseron. — Ils sont appelés *preparator lapidum*, dans les actes capitulaires.

La proportion du nombre des manœuvres à celui des compagnons varie, sans doute à cause de la quantité de pierres à sculpter. — Je n'ai constaté que deux accidents graves : Masseron fut « *enormiter læsus* », Suault fut tué.

Les menuisiers étaient : Jean Devillage, Guyot, P. Jorlin, Gilbert et Tripier, — le serrurier Ursin, Alyot; — leur journée était de 4 sols.

En 1510, les échevins sont appelés avec les architectes pour déterminer « *modum faciendi portale turris nove* ».

En 1511, paraissent pour la première fois les sculpteurs, *imagers* ou *imaigiers*. — Le 5 juillet, *Marsault Paule* reçoit 60 sols « pour une pièce d'ymage qu'il a faicte de son mestier pour la tour ». Il était de Bourges; son père, *Chistophle Paule*, orfèvre, avait préparé, en 1467, les présents destinés au roi. Est-ce lui qui a ciselé l'admirable hôtel des Allemands?

En 1512, P. de Castello, chanoine, est chargé, moyennant trente écus par an, de la surveillance des travaux. *Pierre Levez* vient à la suite de *G. Pellevoysin*. *Marsault Paule* exécute quatre pièces d'ymagerie. — Trois, destinées au petit portail, sont payées 18 livres à *Nicolas Poyson*. — En juin, *Pierre Byard* fait une pièce d'ymagerie, pour la voussure du portail, pour 60 s. *Pierre Longuet* reçoit 60 livres pour une pièce de tabernacle (dais au-dessus des statues). — *Paule* et *Poyson* travaillent aux ornements à 6 s. par jour.

Le 13 juin 1513, deux chanoines sont délégués « *ad imagines portuli ponendas* ». *M. Paule*, *N. Poyson*, *P. Byard*, font 16 pièces d'image pour la voussure. En novembre, on leur paye 70 livres « pour avoir faict le trespassement de Notre-Dame tout neuf, et avoir réparé les vieulx images du viel portal ». Ils employaient un mastic fait de cire vierge, de céruse et de térébenthine.

Martin Hanequier, *Jehan Longuet*, *Mathelin Vannelier*, font quatre tabernacles ronds payés 9 livres pièce. Les tabernacles « à l'an-

ticque » sont payés 100 sols à *Guillaume Destrez*, *Jean Hudde*, *G. Robert*, *J. Longuet*, *P. Lehoust*, *G. Joseph*. — Les tabernacles à pans, à 8 livres, sont faits par *Mathelin Durand*, *N. Desoulches*, *J. Bernardet*, *Regnier Gluau*, *Laurent Regnier* et *Gilbert*. — En tout 21.

Une clef du petit portail, faisant deux tabernacles, est payée 12 livres à *Chersallé*.

En 1515, *Marsault Paule* livre quatre pièces d'imagerie et une grande statue de saint Guillaume, placée contre le trumeau du dernier portail à gauche, où elle est encore, mais décapitée; elle lui est payée 20 livres. — Pour le même prix, *Nicolas Poyson* fit la statue de Notre-Dame pour le portail neuf, dont le tympan représente sa mort et son assomption. — A *J. Chersallé*, pour les armes du cardinal Bohier, 70 sols; — à *Nicolas*, le peintre, 110 sols, pour avoir peint les armes du roi et du cardinal.

Au mois d'octobre *Jacques Beaufils* devient l'aide de *G. Pellevoysin*.

En 1516, on ferme la voûte des bas côtés. On pose au premier étage de la tour une gargouille faite pour 50 sols par *Jacques Dusault*.

En 1517, *G. Dallida* peint les voûtes et y met les armes du cardinal.

En 1518, les travaux sont poussés vivement; les trois nefs sont couvertes. *G. Dallida* y peint les armes du roi et du cardinal; il passe partout une couche d'ocre jaune, qu'il divise en compartiments avec du rouge, pour imiter le petit appareil. On ferme les portes, on bouche les fenêtres avec des toiles où on ne peut replacer les anciens vitraux.

En 1519, *Pelvoysin* reste seul *maître masson*. Un verrinier de Rouen, appelé, sans doute, par le cardinal Bohier, qui avait fait de grands travaux dans son abbaye de Fécamp, fournit les vitres destinées aux nouvelles fenestres. — Nous n'avons pas son nom.

Nous avons donné dans l'histoire de la cathédrale les inscriptions de la tour. — Les clervoyes ou balustrades posées en 1521 étaient payées 4 livres la pièce.

En 1536, *Léonard Masseron* termine les piliers de l'horloge.

En 1540, *G. Pelvoysin*, mort sans doute, est remplacé par *E. Bernard*.

MATÉRIAUX ET OUTILS.

Les pierres des fondations venaient d'Omoy (à 9 kilom.), ainsi que celles des massifs. — Le cent de quartiers, de 2 pieds sur un pied, était payé 8 liv. 15 sols au carrier. Le charroi coûtait 6 liv. par cent.

La pierre des Averdines se vendait 2 s. le parpin de 18 pouces sur 12.

La pierre dure de La Celle 3 s. le pied ; celle de Meillant 3 s. 4 d.

La pierre de Charly, employée pour les parties ornées et la sculpture, coûtait 3 s. le billot. Quatre grandes pièces pour le chapiteau du gros pilier de la nef coûtèrent 27 s. la pièce.

On revendait 2 s. la charretée la pierre tendre, débris de la taille.

Les pendants, pour faire les voûtes, étaient taillés pour 25 s. le cent.

Bois. — Soliveaux, 2 s. la toise. — Lyason, 2 d. la toise. — Chevron, 1 s. — Quatre-vingts planches *renforcées* pour échafaudage, 9 l. 4 s. — Une grande pièce de bois de huit toises, 30 s. — Le cent de lattes à ardoises, 5 s. 6 d.

Cordes. — Samblotz, 4 s. la douzaine. — Câbles, 2 s. 6 d. la livre. — Toile, 3 s. la verge.

Cinq cents clavettes pour les vitraux, 70 s.

Deux grosses serrures à double tour pour les portes neuves, 60 s.

Ocre rouge, noir et jaune, 6 d. la livre. — Vermillon, 1 s. l'once. — Colle, 18 d. la livre.

Chandelle pour les charpentiers, 14 d. la livre. – Graisse pour les engins, 18 d.

Quarante peaux de parchemin pour les quittances, 16 s. 8 d.

Plomb, 20 s. la livre. — 3,000 ardoises, prisés à Sancerre, 16 livres.

Sable du Cher (4 lieues), 10 s. le tombereau. —Sable rouge, 13 d. — Chaux de Saint-Palais (4 lieues), 15 s. le tonneau. — Boisseau de chaux blanche, 21 d. — Ciment, 12 d. le boisseau. — Tonneau d'eau, 10 d. — Charrois à la journée, 6 s. — Enlèvement des terres, 6 d.

Piques, pits à testes, 6 s. 3 d. la pièce. — 12 manches de piques, 5 s. — Une tinne, 2 s. — Chevilles de fer, 4 d. pièce. — Grands clous à lattes, 11 s. le mille. — Soufflet pour les maçons, 3 s. — Rabots à faire le mortier, 2 s. 6 d. — Carte à mesurer la chaux, 8 s. 6 d. — Bayard, 5 s. — 3 sceaux, 8 s. — Râpes à râper les voûtes. — 3 scies pour scier les pendants des voûtes, 7 s. 6 d. — 9 augelets à mettre le mortier, et 2 niveaux, 15 s. — Un grand patron pour les massons, et une scie à main, 6 s. 8 d. — 2 molles pour les massons, 6 s.; leur prix varie suivant la dimension des pierres à tailler; il y en a en bois et en *gros papier de carte*. — Civières, 2 s. 6 d. — La poulie de la grande grue, fondue par Arnoulx, pesait 200 livres à 3 s. 9 d. la livre.

Tout était payé à la journée. — Il n'y a pas d'entrepreneur.

Nous avons traité des voies et moyens pour subvenir à toutes ces dépenses aux pages 132 et suivantes de la cathédrale de Bourges.— La vignette de droite d'une affiche du Grand pardon représente les armoiries de J.-J. Leroy, archevêque (1537-1572). On la changeait quand le prélat changeait. — On payait cette affiche 70 s. le mille.

Il n'a pas été possible de faire le total de la dépense de la tour, évaluée 60,000 livres par le général des finances Bohier, en 1556 Un des vicaires était le comptable de 1506 à 1512. La *mise* est écrite par nature de travaux; dans la suite, elle est inscrite jour par jour, sans distinction. — Une commission spéciale arrêtait les comptes tous les six mois.

Claude Mestier fut maître d'œuvre jusqu'en 1535.

Après l'incendie de 1559, les autorités de la ville visitèrent la cathédrale avec les architectes : *Léonard Masseron*, né en 1494, — *Brisset*, né en 1508, — *Jehan Bomberaut*, né en 1529, — *Pierre Delaveau* et *J. Bouillé*, maîtres charpentiers, — *Robert Dayda*, peintre vitrier, né en 1509, et *Pierre Arnauld*, id., né en 1504.

Choeur.

En 1757, l'archevêque et le chapitre firent détruire l'ancien chœur, son enceinte sculptée, ses curieux monuments, pour le mettre à la mode. *Michel-Ange Slodtz* (1) fut le directeur de ces regrettables travaux et l'auteur des boiseries qui ont disparu à leur tour. Voici son traité :

Nous soussignés Pierre Ant. Romelot, chanoine député de l'église métropolitaine de Bourges, d'une part, et *Michel Ange Slodtz*, sculpteur du roy, demeurant à Paris, rue Princesse, plasse S.-Sulpice, sommes convenus de ce qui suit : savoir, que moi, *Slodtz*, m'oblige et m'engage à faire les modèles de toutes les parties de sculpture qui sont à faire aux stalles de l'église de Bourges, et de celles de la boiserie qui doit leur servir de dossier, conformément au dessin que j'en ai donné et fourni à M. l'abbé Romelot, et d'après lesquels il a fait construire un modèle en grand de cet ouvrage, qui constate les masses, les mesures, et l'effet de chacune des parties de lad. sculpture. Laquelle consiste, savoir : en huit médaillons, où seront représentées des têtes de saints en profil, qui me seront

---

(1) Voir, sur Slodtz, la *Première série*, t. IV, p. 101-4 ; et *l'Abécédario*, t. V, p. 227-39.

désignés par MM. du chapitre de l'église de Bourges, lesquels médaillons seront suspendus, sur les petits panneaux du lambris, par un nœud de rubans dont les bouts se répandront artistement de chaque côté. En 166 pieds d'ornements de feuilles d'acanthes et graines sculptées sur la doucine de la corniche du lambris des stalles. En 206 pieds d'ornements en oves et dards sculptés sur le quart de rond de la même corniche. En 18 consoles ornées de volutes et coquilles, et accompagnées de branches variées de lys, de roses, de chênes, et de lauriers, pour servir de couronnement aux portions circulaires des grands panneaux du lambris. En 30 rosettes, à feuilles tournantes, placées à la tête de chaque console qui supportent la corniche. En 98 cannelures ornées d'un tuyau en relief, d'où sortiront des graines pour orner la face desd. consoles. En 30 chutes de festons d'olivier. En 124 palmettes ornées de rouleaux et feuilles de chênes pour servir de cul de lampes aux siéges des stalles. Et en 4 consoles ornées de volutes, feuilles de refend et graines sur les portes des stalles supérieures. Pour toute laquelle sculpture je m'engage à la faire exécuter par de bons sculpteurs en bois, afin qu'elle soit bien et duement faite dans la meilleure forme, façons et finis convenable, le tout moyennant le prix de 10,500 livres, etc.

Par la suite du traité, *Slodtz* s'engageait à livrer le tout en deux fois, pourvu que le sieur de Bourges, menuisier, lui livrât les boiseries.

Le marbre du chœur a été taillé, poli et posé par un marbrier belge, *J. F. Brognier*, racheté du service militaire par le chapitre.

Une partie des marbres venait de Lasalle-le-Roy, près Bourges; les autres étaient fournis par un marbrier de Lyon.

Le grand autel, fait à Paris, coûta 3,700 livres; celui de l'église souterraine, 600 livres.

Hotel-Dieu.

J'ai trouvé, dans les comptes de l'Hôtel-Dieu, que *Guillaume Pelvoysin* a été l'architecte du grand bâtiment en 1522.

Par marché du 9 novembre 1522, passé entre les maire et échevins de la ville, d'une part, et *Etienne Saincton* et *Jehan Gondin* et *P. Gouly*, maistres massons, d'autre part, ceux-ci se chargèrent de bâtir les deux pignons de la chapelle avec la viz qui est sur le portal de l'entrée de ladite église. Ils s'engageaient à placer deux bestes au commencement desdits pignons pour le commencement des ramperolles, et, aux pignons, deux anchères ou un housteau au choix de mesdits sieurs. — A placer sur le faîte un saint Michel ou autre saint, au désir de mesdits sieurs. De même pour le pignon de derrière. — La mairie fournissait tous les matériaux.

Les fenêtres de la chapelle avaient des vitraux de *Jean Lescuyer*, détruits pendant la révolution. *Guillaume Dallida* fit les autres verrières, et y mit les armoiries de deux des bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu, de M. de Villiers, doyen du chapitre de la cathédrale, et de M. F. Pereau. 4 verrines pour 48 livres.

Les sculptures ont été faites par *Marsault Paule*, y compris celles de la Passion, à la porte d'entrée, dessinées par *Dallida*.

1523. Achat de 26 pieds de pierre de Charly pour faire les armoyries du roy, de madame (Marguerite de Navarre, duchesse de Berry) et de feu monseigneur l'arceveques Guillaume de Cambray, à 3 s. le pied.

35 s. pour 45 livres de fer pour les tenons de saint Antoine et de saint Michel qui sont sur les pignons.

La croix du clocher, de huit pieds de haut et quatre de largeur, avec quatre fleurons, est faite par Taillebois, serrurier, pour 7 livres et peinte par *G. Augier*, peintre.

G. Dallida et *Jaques d'Auvergne*, peinctres, reçoivent 116 s. pour

avoir painct le Jésus de la voûte et les armoiries de madame la duchesse (Marguerite, sœur du Roi).

Jehan Sicart, menuisier, reçoit 10 livres t. pour cinq escussons, garnis de chappelets, de monseigneur d'Orval et de madame la douarière de Nevers, faits ès bouts des grans pièces de bois de la charpenterie de l'Ostel-Dieu, pour ce que mondit sieur et madame ont donné ledit bois dudit Ostel-Dieu.

Au clocher, 311 livres de plomb à 11 d. la livre.

EXTRAIT DU TESTAMENT DU CHANCELIER DE L'AUBESPINE.

..... Je veux qu'après mon decès mon corps soit porté à Bourges et mis avec mes père et mère en la chapelle de S.-Estienne de Bourges.

..... Je donne au s[r] *Mansart* dix mille livres. Je le prie qu'il fasse les effigies de mes père et mère et la mienne comme nous en avons devisé, en marbre, ny trop somptueux ny trop pauvre, et y soit employé jusques à la somme de quinze ou vingt mille livres.

Ce sont ces statues qui sont dans l'église souterraine, et dont une porte la signature : *Ph. de Buyster*. C'est à elles que se doit rapporter cette phrase de Gaillet de Saint-Georges (*Mémoires inédits*, I, 286) : « Un homme des plus apparents de la ville de Bourges étant venu à mourir, M. Buyster en fit le tombeau de marbre, où il y avait plusieurs figures de vertus chrétiennes. »

ARTISTES EMPLOYÉS PAR LA VILLE DE BOURGES.

Les notes suivantes sont le résultat de recherches dans 614 registres et liasses de pièces justificatives, et dans les cahiers des délibérations du conseil de ville. Le choix des noms était difficile parce qu'alors l'artiste et l'artisan se confondent; Lescuyer, qui peignit d'admirables verrières de la cathédrale, remplace un *ozange* de

verre blanc dans un cabinet de la Mairie. J'ai pris le nom de tous les *maistres massons* qui ont construit pour la ville, des *maistres tailleurs de pierre* et *sculpteurs* qui ont décoré les monuments, des peintres, des verriniers employés par elle; des orfèvres qui ont fait les joyaux offerts aux rois et princes à leurs entrées, des graveurs qui ont fait les *piles* et *trousseaux* pour les jettons et médailles, des maîtres de la monnaie, des brodeurs, etc. J'ai cité tous ceux qui ont construit cette enceinte considérable de remparts qui, bien que démantelée, enferme encore la ville.

De nombreuses citations feront connaître le prix de la main-d'œuvre et des matériaux, les formes d'adjudication, etc.

1485-1486. Devis de la construction du pont d'Auron en pierre de taille, pour remplacer le pont en bois. Ce pont, devenu trop étroit pour la circulation, a été remplacé il y a peu d'années; les fouilles ont mis à jour d'anciennes murailles, des cippes funéraires romains, un vase rempli de médailles romaines en argent, etc. Ce pont a été fait par *Simon Bouloys.*

A *Pierre Guillon*, verrinier, 9 l. t. pour avoir faict trois panneaux de voirre, ès quels sont les armes du roy et de la royne, portées par des anges.

A *Jehan de Molisson*, paintre, 6 l. t. pour 4 tournelles et 4 escussons qu'il a peincts aux armes du roy et de la ville, qui ont esté mises aux quatre grans tourches, appelées estandarts, qui ont esté portées à l'entour du corps N. S., en faisant la procession de la Feste-Dieu, ainsy qu'il a esté par cy devant faict, et pour la painture de douze bouloyses à fleurs de lys, qui ont esté baillées à douze sergens, pour faire mectre en ordre le peuple en faisant lad. procession de la Feste-Dieu.

Ces bouloyses étaient des bourrelets de toile, pleins de foin ou de chanvre, ou de laine, pour faire écarter la foule en la frappant.

A Pierre Sanille, 25 l. t. pour avoir comblé le puits de la place de la Croix-de-Pierre et en avoir faict ung près le cimetière Saint-Pierre-le-Marché.

L'enceinte gallo-romaine, construite, avec les débris des monuments de la grande époque, pour résister aux Barbares, existe encore presque entière, grâce à la charte de Philippe-Auguste, qui en prescrivit la conservation quand une nouvelle enceinte plus étendue devint nécessaire.

L'entretien des nouvelles murailles devint une des charges les plus lourdes de la ville. — En 1486, Symon Bouloys reçoit 360 l. pour la réparation des murs de Saint-Fulgent.

1487. *Pierre de Crosses* refaict la tour Digrene tout à neuf et celle du coin, où sont les prisons de l'église Saint-Ursin. Avec *Guillaume Travaille*, il reçoit 200 l. pour faire la muraille de la porte Bourbonnoux, de cette porte à l'ostel de l'arcevesque, et ung portal neuf à Saint-Privé.

A Robin Morin, 6 l. pour plomber la tour de Vauzelles.

A G. Perin, 27 l. t. pour avoir faict les carreaulx et chappeau de la bastille de Saint-Sulpice, le trappe et les seulles (1) dudit pont, et ses flèches et bastilles.

A J. Maçon, 14 l. pour avoir faict le pont d'Aurette.

A P. de Crosses, 120 l. pour avoir faict le second estage du portal d'Auron.

A Jehan Leveillé et Simon Boudin, couvreurs d'ardoise, 280 l. pour avoir faict et couvert d'ardoise le portal de la porte d'Auron, deux lucarnes et les deux tours, plus six estots garnis de pomeaulx, deux sur le grant portal, deux èsdites lucarnes, et ès deux tours. Les deux du grant portail à crestes à jour, garnies de bassins dessoubs, et le boulhon dessus à jour, et garnies les tours et lucar-

(1) On appelle encore *solles* les poutres de bois sur lesquelles on établit les piles des moulins à papier.

nes avec un couronnement entourant le bassin, et les pannonceaux de verres pareils à ceulx qui sont à la maison de la ville.

A *Jehan de Molusson*, pour des peintures à ystoires et aux armes du roy de la ville.

A *Christophe Paule*, demeurant à Bourges, orfèvre, pour avoir bruny les cent marcs d'argent qui ont esté donnez au nom de la ville à Mme Anne de Bourbon.

A *Jehan Richard*, imagier, 6 sols pour avoir faict ung image de N.-D. de pitié, lequel a esté mis au portal d'Auron.

A Simon Boloys et Jehan Benoist, ce qui leur était du pour le pont d'Auron.

Hotel-de-Ville, aujourd'hui Petit-Collège.

Un immense incendie détruisit une partie de la ville le 22 juillet 1487, jour de la Madeleine. L'église de la Contale, ou la Contau, fut brûlée avec les archives de la ville; c'était là que se réunissait le conseil de la cité.

Les bourgeois de la ville décidèrent alors la construction d'un hôtel de ville qui existe encore dans les dépendances du Collége. Le nom de l'architecte à qui il est dû était resté inconnu, quand je l'ai trouvé dans le compte du receveur de l'année 1489. Il est compté « lxvij s. vj d. à *Jacquet de Pigny*, masson, pour avoir faict un devis de la maison de la ville, et xx sols aux massons pour leur vin. » — Ici, suivant l'usage du temps, l'architecte est désigné par son nom de baptême, suivi du nom du lieu de sa naissance (1). Un autre article du même compte complète cette désignation.

XLV s. à *Jacquet Gendre*, pour le devis de la maison de ville.

A *Jehan Benoist* et *Philippon Perot*, massons, c. s. vi d. pour avoir pourtraict et geoté le deviz du corps de la maison de la ville en une peau de parchemin.

(1) Arrondissement de Bourges, canton de Saint-Martin d'Auxigny.

A prudent homme Bernard Villain, 2800 l. pour la massonerie qu'il a fète faire au corps de la maison de la ville de Bourges, fourny de quartiers de Charly (1), Saint-Crapaix, les Averdines, pierre menue, chau, sable, et généralement toutes aultres choses ad ce nécessaires.

A Jehan d'Orléans, charpentier, 294 l. t. pour avoir faict la charpenterie du corps et maison de ladite ville de 13 t. de longueur, de 5 et 3 p. de largeur, de 2 estages et le comble garny de deulx pouldres de grosseur chascune de deux pieds en un sens, et de ung pied et demi en l'aultre et plancheyé à double joinct, raboté et cloué ainsy qu'il appartient.

Audit Bernard Villain, 30 l. pour avoir faict un grand arc et un gros pilier de pierres de quartiers en la cave et masure assise dessoubs la maison de la ville que l'on a nouvellement bastie, lesquels il a conveuu faire pour la seureté de ladite maison parceque ladite cave est dessoubs les murs de la Cité de la ville, sur lesquels murs ladite maison est assise de l'ung des costés par quoy estoit en dangier de tomber au temps advenir.

Pour ung pan de mur et murailles soubz la maison de ville, 224 l. 8 s. 10 d. — Pour les matériaux, 320 l. 10 s.

A Guillaume Leloup, pour avoir couvert ladite maison de lacte ad joint, 30 l.

Autres ouvriers, 1218 l. — Achat du terrain, 743 l. 15 s.

A Gillet Carrelier, sarrurier, pour sarrures, chesnes et clefs, 78 s. 2 d.

A *Guillaume Labbe*, verrinier, pour verrines qu'il a fectes à l'ostel de la ville, 10 h. 10 s.

A Simon Roussault et Pierre Boivault, charpentier, 10 l. pour avoir faict un comble à fetz sur la viz de ladite maison.

A Robin Morin, plombeur, 75 l. pour avoir assis les giroues sur les lucarnes de la maison de la ville et y avoir mis 75 l. de ploms.

Aux couvreurs d'ardoyse de ladite maison, 419 l. 10 s.

---

(1) Cher, arrondissement de Saint-Amand-Montront, canton de Néronde.

A *Pierre Guillon*, verrinier, 9 l. pour avoir faict trois panneaulx de voires, ès quels sont les armes du roy et de la royne, portés par anges.

A *Jacquelin de Molusson*, 4 l. pour avoir faict ung panneau de verre auquel y a deux anges qui tiennent les armes du roy, et semée de feuillages bien richement; icelui mis à la maison de ville.

En 1566, *Jehan Belliveau*, maistre masson, reçoit 630 l. pour avoir faict le corps de maison neuf, estant en ladite maison.

1488. *Devis du pont S.-Privé.*

Premierement, dessus chacun avant-bec sera troussée une tournelle; chacune tournelle seront faictes semblables, comme celles du pont d'Auron; pavées, sieigées, gargollées, par où l'eau s'en va sur chacun avant-bec.

Item, fault faire les accoudouèz devant les deulx tournelles..... les deulx avant-becs, tels que ceux dud. pont d'Auron.

Item, fault abattre la demie arche et en faire faire une toute neufve de la largeur de 12 pieds en œuvre, et de la longueur dud. pont, et seront tous les voulsouers de cartiers durs, et seront faictes tant lad. arche, poinctes, gardes, arnois comme aud. pont.

Item fault une tournelle dessus led. pont, du cousté devers St-Quentin, comme celle du pont d'Auron.

Item, seront tenuz faire une loge aux portiers, qui sera de vingt piez dehors œuvre de longueur, et xvj piez de largeur, toute de pierre de taille dure, avec huisseries de pierre tendre de taille. Sur led. pont, et au pan devers le bourd, y aura des arbalestriers ou canonnières ainsy que

sera advisé, et y aura 2 fenestres regardant sur led. jour et sera lad. muraille de deux piez d'espoisseur, de la haulteur de 9 piez.

Adjudication des travaux à Gobereau, masson, pour 250 liv.

J'ai trouvé dans le compte de Jehan de Lamoroy, commis par le roi pour veiller à l'emploi d'un don de 5 sous sur chaque muid de sel vendu dans le royaume pour relever les murailles de Bourges : « A *Gobereau*, masson, 250 liv. pour avoir faict le pont de pierre de la porte Saint-Privé tout à neuf. — Audit Gobereau, 70 liv. pour avoir faict une tournelle au bout dudit pont, toute pillotée par dessoubz et ung pan de mur de l'autre costé de ladite tournelle. »

1488. A *F. Maingon*, *Th. Chenevau*, *J. [illegible]*, massons, 600 l. pour avoir faict tout à neuf le portal Saint-Privé, fourny de autres matières ad ce nécessaires, lequel portal avoit esté bruslé et ars par le grant inconvénient de feu advenu en ladite ville. Au charpentier 290 l., au couvreur 133 l., au plombeur, 134 l.

1489. 4,000 pavés, 20 l. t.

A *Pierre Lemesle*, ymaigier, 4 escus d'or pour ung grant ymage de N.-D. et ung angelot, mis au portal Saint-Privé.

A *Jehan de Molisson*, peintre, 6 l. pour avoir peint icelle ymage.
30 l. t. à *G. Travaille*, masson, pour avoir pavé [illegible].

1491. A *J. Chopillon*, orfevre, 74 l. t. pour [illegible] pour avoir et acheter de luy un reliquaire [illegible] pour la ville.

1492. A *Jehan de Molisson*, 60 l. t. pour avoir faict 4 [illegible] garnies des armes du roy, de la royne, et de monseigneur le daulphin, avec 4 escussons faiz aux armes de ladite ville, pour [illegible] torches de la procession qui fut faite pour [illegible] la nativité de monseigneur le daulphin.

A *Jehan de Molusson*, 60 s. pour avoir painct ung image de N.-D. de pitié avec les deux anges, estans à l'entour dudit image, tant d'or que d'azur, qui a esté mis sur le portal du pont d'Auron.

A *André Bauchet*, orfèvre, 50 s. pour avoir faict certaines marques de fer et marteaux, servant au fait de la visitation de la draperie.

1493-1494. Entrée de la reine Anne.

8 janvier. Délibération du conseil de ville qu'on ira au devant de la reine dans la plus grant compagnie de bourgeois, manants et habitants de la ville que faire se pourra; que les frais seront à la discrécion des maire, échevins et huit conseillers; qu'il lui sera fait un don jusqu'à 1000 l. en la plus belle et honneste fasson que faire se pourra, et aussi seront faicts mistères par les rues, etc.

Bienaymé Georges, chargé des préparatifs de la fête, dépensa 273 l. 4 s. 1 d. — Voici les prix d'une partie des objets achetés par lui :

4 aulnes 1/2 de toile lissée pour faire les penonceaulx, 15 s. — 26 feuilles de gros papier, et 2 rames de papier, 28 s. 9 d. — 15 l. d'estopes, 12 s. 6 d. — 7 boites or clinquant, 3 s. 9 d. — 2 l. colle, 2 s. — 1/2 l. d'orpin, 3 s. 2 d. — Verdet, 2 s. 2 d. — Un tonneau de vin, 8 l. — Éponge et traschefille, 21 d. — Pour les penonceaulx, 5 s. 10 d. — Fil de laiton recuit, clou blanc, — 3 onces grand or fin, 4 l. 10 s. — 1/4 vermillon, 5 s. 10 d. — 11 l. de plastre 3 s. — 100 clous de 4 doits, 20 d. — Du miel, de la soie de pourceaux, de la mosse, une douzaine de linceulx, 100 s. — 13 aunes 1/2 de toile pour les abits des sauvagee, 27 s. — La toise de chevron, 10 d. — 6 toises de lambourde, 9 d. — Argent battu, garniture de 3 arbres de fruits pour le portail, 30 s. 5 d. — A D. Asson, cousturier, pour le poisle, et pour les abillements des sauvaiges, couverts d'estoupes, et pour l'abillement de celuy de la Seraphin et de celuy de Bacus. Construction d'une bastille, — d'une galée pour les danseurs de la morisque, 17 s. 6 d. — Pour 3 paires d'escaffignons de draps pour les enfans, 3 s 4 d. — Une aulne de frise, 11 s. 6 d. — Cinq paires de soliers souffrés pour la morisque et pour 3

paires d'escraffignons de cuir pour les enfans des oiseaulx, et pour deux paires de soliers pour ceulx qui ont porté la grant beste 40 s. — Pour la fasson des jaquettes de taphetas, 7 s. 6 d. — Pour des gants et esguillettes, 20 s. 8 d.

A *Geoffroy*, le peintre, pour 2 journées, 10 s.

A *Petit-Jehan*, le verrinier, 2 journées, 12 s. 6 d.

Jehan le Crucifix, peintre, 3 journées, 8 s. 3 d. — A *Jacquet d'Auvergne*, id., à *Étienne Conneau*, id.

A *Geoffroy*, l'escripvain, pour les escriteaulx, 23 s.

A *Guillaume*, l'imageur, une journée, 3 s.

A Robin, le plombeulx, fassons de 2 fontaines et d'une troisième, au portal (pour jetter le vin).

A Bienaymé Georges, pour sa récompense, 20 l.

1495. Entrée de Charles VIII.

129 l. 16 s. pour les frais de la venue et entrée du roy depuis la conqueste de Naples; pour ung poesle armoyé ès armes de France, de Naples et de Sicile, et pour avoir faict à la porte Bourbonnoulx un joyeux mystère pour le resjouyr, et pour dons faits aux fourriers, trompettes et autres serviteurs.

A *Jouffroy de Torfouée*, 8 l. 15 s. pour 4 grandes tournelles, faictes de peinctures et ystoires.

A *Guillaume Labbe*, verrinier, 14 l. t. pour avoir faict six panneaulx de verre en la salle basse, aux armes de monseigneur le daulphin et de monseigneur d'Orléans et des maires et eschevins, et pour avoir rabillé les autres voyrines, rompuez par le vent.

1496. A *Guillaume Labbe*, voyrinier, c. s. t. pour faire 2 voyrières, où sont les armes du maire et de P. Jobard, eschevin.

1497. A *G. Chezeau*, masson, 275 l. t. pour avoir faict certaine massonerie au portail Saint-Paul, que le feu roy, que Dieu absoille, devant qu'il partist, avoit commandé faire ouvrir, avec une allée venant de la Tour-le-Roy, pour sortir aux champs, sur le deviz de *Jehan Benoist*.

A *Geoffroy de Troffou*, painctre, 6 l. t. pour avoir peinct et doré les armes de France, avecque les deux anges qui tiennent lesdits armes, tant d'or fin que d'azur, que aussi le champ qui est à l'entour desdits armes au portail d'Yèvre du cousté du bourg Saint-Privé.

A *Jacquelin de Molisson* (sans doute le fils de Jehan), 21 l., pour avoir painct les armes du roy en ung penonceau de fer, enchassé de fer, qui est sur le puits de la Croix-de-Pierre.

Id., 20 s. pour 4 escussons, mis à 4 grans torches, à la procession de la Paix.

Id., pour avoir faict le patron des gectons à compter, qui ont esté faicts pour la chambre de ladite ville, 5 s.

368 l. 15 s. 8 d., employés en divers habillements de drap, veloux, damas, taffetas et autres draps de soie et de layne, à usaige d'hommes et de femmes, pour ceulx et celles qui ont dancé à diverses fois, et aussi pour jouer farces devant le roy, à sa venue en cette ville en l'hôtel feu Me G. Chambellan, où il estoit logé au mois de février 1497, et ce pour le réjouir et obtenir sa bénévolence et y print grant plaisir et fut d'icelles très-content.

21 l. 10 s., pour habiller cinq compaignons pour dancer devant le roy une dance ou morisque au mois de mars 1497. A savoir : 22 aulnes de damas, 10 aulnes serge verte et perse, achat d'or, azur et bourre et aultres choses, et faire le banc sur lequel ils ont dancé.

1498. Ordonnance pour contraindre toute manière de gens, qui auront places en rues non basties, de les bastir pour faire reconstruire les maisons détruites par le grand incendie de la Madeleine, 1487.

1499-1500. A *Jacquelyn de Molusson*, pour ung patron de voyrières et pour l'escripture de ladite voyrière, 20 s.

6 l., bailliés aux enfans de *Guillaume*, l'imageur, lesquels furent mis hors de ladite ville parce que leurs père et mère moururent de peste, et à ceste cause fut leur maison fermée pour obvier à plus grant inconvénient.

A *Jacquelyn de Monlusson*, paintre, 4 l. 10 s., pour avoir faict de

son mestier 4 douzaines de petits moutons, faicts de batture d'or et d'argent sur toille perse, à 10 d. pièce.

Item., pour avoir faict ung patron de voirière, où est une nativité Notre Seigneur, que Me J. Fradet a faict mectre en la maison de ville, 20 s.

A *Gillet Poirier*, 145 l., pour 466 l. de cyre, mise et employée à faire l'ensainte de ladite ville prinse par dehors les murs et tours de ladite ville, laquelle ensainte mesd. s. les maire et eschevins et aultres ont faict faire au mois de septembre dernier passé, et a esté portée ladite ensainte en la grant esglise de monsr Saint-Estienne de ceste ville, dans le cueur, et a esté presentée devant Corpus Domini et aultres saints, estans dedans ledit cueur, pour celle fin que N.-S eust pitié des habitants de ladite ville à cause de la peste qui y estoit.

Item., pour 6 escussons de papier renforcé, faicts de bature d'or, d'argent et d'azur, portés à l'enterrement de feu Me P. Dubreuil, advocat du roy, maire de ladite ville, 30 s.

1500-1501. A *Jacquelin de Monlusson*, pour 5 chappiteaulx garnis d'ystoires, d'armoysies et fleurons pour la procession du corps de Dieu.

C s., pour cinq patrons de voirines, aux armes et devises de MM. les maire et eschevins, pour la salle de la maison de la ville.

A *Lambert Anthoine*, verrinier, 10 l. 10 s., pour 3 verrières mises du costé de la cheminée, et du cousté de la court, au droict du siège du maire.

A J. Callayn, 20 l., pour avoir faict représenter le mystère de la Passion.

1502. Entrée de la reine de Hongrie sous un poesle à ses armes et à celles de la ville. On la prie d'attendre, pour entrer, que le poesle soit fait.

1503. A *Lambert Anthoenne*, verrinier, 7 l., pour deulx victres armoyés aux armes de honorables hommes B. Bochetel et Ph. de

Sauzay, echevins, pour les fenêtres basses de la salle basse, joignant les grands siéges d'icelle salle.

A *Jacquelin de Monlusson*, 40 s., pour deux patrons ou pourtraicts de deux verrières pour ladite salle de la maison de ville.

1504. A *Jacquelin de Monlusson*, 4 l., pour 4 patrons de verrière aux armes et devises de honorables hommes Jehan Lalement, M[e] Gilles Pain, naguières maire, M[es] Hémery, Gentilz et Et. de Cambray, échevins d'icelle ville, pour asseoir en la salle de l'ostel de la ville.

1505. *Jaquelin*, mort, est remplacé par *Jacques Meignein* dit *d'Auvergne.*

A *Lambert Anthoenne*, verrinier, 70 s., pour ung panneau de verrière mis en la salle basse de l'ostel de ville auquel sont les armes de feu Gilles Pain, naguères maire de la ville, auquel panneau est painct le miracle de S. Antoine de Padoue.

A Simon Raynard, tapicier de haulte lice, pour réparacion, 6 l.

Entrée du roy, préparée par bienaymé Georges. — Dyane fut menée en triomphe au devant du roy, sur un charryot couvert de 20 peaulx de mouton à longue laine qui coutèrent c. s.; elle était escortée par 4 hommes, vêtus de chausses jaunes et rouges, du prix de 6 l.; on habilla la folle du roy.

1506. De 6 l. en 1486, le prix des chapiteaux à ystoires pour la procession de la Feste-Dieu est monté à 14 l. (*Jacques d'Auvergne* et *G. Dallida*)

A *Jehan d'Orléans*, *Christ. de Treffoulx* et *Jehan du Chesne*, peintres, 35 l. 5 s., pour avoir painct les poesles du roy, et les bannières des trompettes.

A *André Bauchet*, *Reg. le Ligier*, *P. Bechebien*, et *Reg. Carrelier*, orfèvres, 10 l., pour besoignes faites pour ladite entrée.

A *Paule*, l'imageur, pour le patron en pierre du don fait au roy, 2 escus.

A *Jehan de Paris* et *Nicolas*, pour plusieurs patrons, 4 l. 2 s.

A *Cousin*, pour une médaille, 7 l.

A Bienaymé Georges, 60 l., pour 3 semaines passées à donner les

soins aux mystères et joyeulx esbattements pour l'entrée du roy et de la reine.

A Mic. Rochin, G. Bonnet, Martin le Harpeux, Jehan le Rebec, ménestriers, 5 l.

A *Jehan* et *Gillet*, peintres, pour 5 journées et 4 nuits, 36 s. — *Guillaume Romain*, peinctre, *Lambert*, brodeur.

A Me Antoine, florentin, pour acheter les drogues pour besoigner à la médaille d'or offerte au roi, 14 s. 9. d. — Plâtre pour mouler, 9 s. 3 d. — M. de Raynal a donné les inscriptions de cette médaille dans son histoire du Berry : elle fut offerte dans un sac de velours et de taffetas.

A *Petit Jehan*, l'imageur, pour 6 journées, 37 s. 6 d.

A *Joseph Grégoire*, pour avoir réparé la médaille, et y a vacqué 5 jours et 5 nuits continuellement, 10 l. 10 s.

La médaille et une cabane d'or, offerte à la reine, coûtèrent 1878 l. 6 s.

A *Regnauld Carrelier*, orfèvre, 62 s. 6 d., pour avoir faict la pile et le trousseau aux armes de la ville, pour marquer les gectons qu'il convient bailler à chacune reddition des comptes du receveur.

1507. *Jehan Joing*, verrinier.

G. Rossignon et J. de Saint-Martin font les ponts de la Perisse et de Saint-Sulpice.

A Jehan de Bretagne, plombeur, 14 l., pour avoir plombé la lucarne du portal du pont d'Auron, du costé de Saint-Jehan de l'ospital, avoir peint de neuf ledit plomb, avoir reffaict de neuf les coronnes et feuillages des estots, icelles dorées.

A *Nicollas Rondet*, verrinier, 115 l., pour avoir faict ung paneau de verrière, à ystoires et riches couleurs, pour la salle de l'ostel de ville.

A *B. Chapuzet* et *J. Chauvet*, maistres jurez sur le faict des édifices de la ville, pour accompagner les maire et eschevins pour veoir et visiter les édifices qui estoient faicts par surprise des rues.

1511. Sept seringues de laiton pour gecter l'eau à esteindre le feu.

1512. *G. Dallida* peint l'enchasse du puits de la Croix-de-Pierre, 8 l.

A *André Belenfant*, orfèvre à Bourges, C. s. t., pour avoir faict une pille et ung trousseau, en laquelle pille a 3 moutons couronnez, et audit trousseau ung *Bituris* couronné et taillé, avec une fleur de lys au dessoubs dudit Bituris.

Item. pour ung marteau, une pille et ung trousseau, faits aux armes de la ville, pour marquer les draps.

1513. *G. Faure* construit ung pont sur la route de Bourges à Orléans.

1516. A Antoine Girardet, 37 l. 10 s., pour 100 piques ferrées, moitié de 15 pieds et l'aultre de 16, au prix de 7 s. 6 d. chacune, pour la deffense, fortifficacion et tuicion d'icelle ville, pour résister à l'encontre des Suisses et aultres ennemis de ce royaulme qui pour lors estoient au-devant de Dijon.

A L. Marando, 10 l., pour 8 toises de muraille tout fourni, et griffoné ladite muraille de mortier blanc.

A *André de Galles*, orfèvre, 40 s. t., pour 2 poinçons faits aux armes de la ville pour marquer les draps de la visitation, et les potz d'estaing de la ville.

A *G. Dallida*, 60 s. t., pour ung grant escusson enlevé ès armes de madame la duchesse de Berry, mis en la maison de ville quand ses commissaires y dinèrent.

1521-1522. A M. *Paule*, tailleur de pierres, 8 l. t., pour le moule des médailles que l'on vouloit faire pour donner à la royne, Madame, et madame la duchesse.

A *G. Dallida*, 30 s., pour avoir painct les patrons en papier pour bailler à M. le chancelier Cambray pour y escrire les dits à mettre èsdits médalles.

A *Robin Texier*, brodeur, 20 l., pour la broderye du poesle de la Feste-Dieu, les pantes en toile d'or, 6 quarts d'aulne, 39 l. — 1 aulne 1/2 satin cramoisy, 12 l.

A *B. Chapuzet*, *J. Chauvet*, *G. Faure*, *G. Porneau*, maistres jurez

et massons, 4 l. 10 s., pour deux journées à aller par toutes les rues de ceste ville veoir et visiter les maisons, murailles et aultres choses qui sont dangereuses de tomber ès dites rues publiques afin de les faire abastre et adresser et metre en estat et fasçon que aucun inconvénient n'en puisse advenir à ladite ville, et le tout mis et rédigé par Bordin, notaire et greffier de la ville.

1522. A *André Bauchet*, dit *de Galles*, 60 s., pour avoir faict quatre trousseaulx, 2 pour la visitation de la drapperie, là où il y a Bituris coronné, et 2 fleurs de lys, et 2 aultres pour marquer les arbalestes de la ville et pieds de biche, et aussy avoir faict ung escusson, là où est gravé 3 moutons, pour marquer les eschelles de la ville et aultres choses.

A *Berthomier Gaulteron*, 4 l. 10 s., pour 6 trousses garnies chascune de 18 garrotz, et 6 bourses de cuir ès livrées et couleurs de la ville.

A Guérin Portier, de la Charité, 82 l. 3 s. 4 d., pour 1146 boulletz pour les couleuvrines bastardes, pour les moyennes, et la Rongeurée.

A L. Morin, 20 l., pour un pont de bois neuf, de 6 t. à la maison des pestes.

1523. A Anth. Duchesne, fourbisseur, pour avoir rabillé et fourby, mis des boètes et courroys aux 40 sallades, qui estoient toutes reulhées et desgarnies, lesquelles il a mises en poinct.

75 s., pour 186 corras mises aux salades, et 106 pour les brigandines.

50 livres de pouldre à canon, 7 l. 11 s. 8 d.

A Denis Noegerier, sarruzier, 103 s., pour avoir faict neuf sarrures et à chascune une grande bande pour servir à boucher le pertuys par où on met le feu.

A André de Galles, 7 l. 10 s., pour avoir rabillé et mis en poinct 38 brigandines fourni de layne, de bocles et de clous et une sallade.

A Macé Davau, sarruzier, pour la construction d'un grand tréglis,

poisant 880 l., à 12 d., pour la porte Saint-Sulpice, avec la vis pour le haulser et baisser.

1524. A *P. Chenu*, brodeur, pour avoir brodé une chasuble pour la messe saint Philippe, 8 l. 7 d. (fondation de la ville à la cathédrale).

A *Rob. Texier*, brodeur, 4 l. 10 s. pour avoir réuny les lys et les marguerites estant au poisle.

A *G. Bremault*, brodeur, 20 l., pour avoir faict deux grants banières pour les trompetes de la ville, de tafetas rouge et vert, semées de fleurs de lys et de moutons ès deux costés, garnyes de franges rouges et vertes ès livrées de la ville.

A *Jacques Maignant*, 9 l. 10 s., pour avoir painct le grand escusson aux armes du roy estant au-dessus du portal Saint-Sulpice, ledit escusson garny d'azur, les fleurs de lys et les anges qui tiennent lesdits escusson d'or fin.

Mathelin Laurent et Gelin réparent les murailles pour 1172 l.

A *Jehan Dupré*, masson, pour avoir faict les portraicts et molles et pour conduire les massons qui ont faict le puits de la maison de la ville, C. s. (Il existe encore.)

A *Jehan Maignan*, fondeur, pour avoir faict 26 arquebuzes, poisant 851 l., 159 l. 11 s. — 25 arquebuzes à croc, 155 l. 7 s. 9 d.

Acquisition de 1983 petits boulletz de fer pour les arquebuzes à croc, pesant 160 l., au sieur Guenyn Portier, seigneur de Rancan (de la Charité).

1525. J. Véron, 62 manches de cœur de chêne, pour les arquebuzes, 7 l. 16 s.

Le grand pont de bois de Saint-Ambroise, neuf, 50 l.

A. *J. Meignan*, peintre, 16 l., pour la peinture des puits près des Carmes et de Saint-Jean-des-Champs, enchasses, escussons, fleurs de lys, barreaulx, feuillages d'or et d'azur et aultres peintures, aux armes du roy, de Madame et de la ville.

1526. A Ursin Helyot, 4 l. 10 s., pour avoir rabillé le grant ourouloge.

J. Meignan, peint à huille, aux armes du roy, de Madame et de la ville, l'enchasse du puits près le vieil Hostel-Dieu, auquel y a cinq piliers avec cinq penonceaulx et fleurons assis par *J. Grasset*, dit *Girardet*, pour 32 l.

1527-1528. L'école des loix et décrets est construite par *J. Amangart*, *M. Chamgrand*, *F. Laboureau* et *P. Duly*, sous la direction de *F. Mellynon*.

A *Jehan Lescuyer*, maistre verrinier, 62 l. 10 s., pour 191 pieds de vistres neuves pour les escolles, avoir rabillé les vieilles, et remises en plomb.

1532. Passage du roy, de la royne, du dauphin et du légat. *Jehan Villate*, *J. Légier* et *Ant. Lemessier* font la taille des dons et présens en or, enrichis de rubis, du prix de 566 l. — *G. Nizard* et *G. Bremault*, maistres brodeurs, firent les armoisies, devises, fleurs, etc., des 3 poesles et pavillons. Le dieu Pan reçut la reine accompagné de jeunes faunes qui dansaient avec lui. Ils gardaient des agneaux dans un parc. Il fut faict un *mystère* à la place Gordaine.

A *Jehan Lescuyer*, peintre et verrinier, 69 l., pour chapeaux de triomphe.

1533. A *G. Pelvoysin*, 25 l. t., pour la taille et massonerie d'un puits.

Reconstruction des murs et tours d'Auron, sur 400 pièces de pilotis.

1534. Construction de la tour du pont d'Auron, par *G. Pelvoysin*.

1539. Pour la Feste-Dieu, en marjoulène, petite violette rouge et blanche et aultres violettes, pour faire les chappeaulx des maire, eschevins et officiers, et pour 72 petits chappeaux pour les trompetes, portiers, sergens et aultres.

1543. 352 l. de salpêtre coutent 37 l. 8 s.

1545. Reconstruction des remparts à 44 s. la toise.

A *G. Bremault*, brodeur, satin blanc et vert, à 24 s. — Bougrand, 4 s. 3 d. l'aune; 115 s. pour la façon d'une chasuble, étole et manipule.

Les peintures pour la Fête-Dieu sont montées à 21 l.

1548. A *J. Marion*, orfèvre, 60 s. t., pour avoir faict une pille et deux trousseaux pour marquer les marreaulx de la ville.

1551. Rapport sur la visitation des murs, portaulx et pavés, par Dru.

A. *G. Bremault*, 35 s., pour broder sur la manche du crieur de la Patenostre trois moutons aux armoysies de la ville environnez de patenostres et une cloche au dessoubz.

Dans le corps de garde, 7 mousquets, 5 bandolières, 6 hallebardes, 1 bourguignotte. — Dans la cour, 300 boulletz de fer de fonte, des calibres de 26, 24 et 18. — A l'entrée de la tour, 12 boulletz de pierre, et 300 de 12 et de 6. — Une grande arbaleste ferrée, avec ses ressorts et une corde en arc, ladite arbaleste de coste de baleyne, 50 paires d'armes pour la cavalerie légère, 220 corselets et cuirasses garnies de leurs bourguignottes pour l'infanterie, 50 l. de mèche, 100 corcelets et bourguignottes, 64 mousquets, 5 planches à faire mantelets.

Une grande cage de bois, garnie de fer, d'une toise en carré et 8 pieds de hault.

100 corcelets garnis de leurs derrières et bourguignottes. — Haut d'une toise de tassettes, cullottes et brassards hors de service.

Sur la plateforme de ladite tour, six pièces de canon, de fonte, montés sur leurs affutz, dont l'un est de 18, 2 de 12, 3 de 6. — Deux marqués aux armes de France, les autres armes effacées. — 3 douzaines de boulets. — 1/2 baril de poudre de grosse grenée. — 24 boulets de 18. — Dans le magasin au milieu de la tour, 13 barrils de poudre à canon. — Une caque de balles à mousquets. — Un

moulin à bras, à moudre bled, complet et en estat de servir. — Un four à costé de la chemynée. — 2 grands cables à monter canons. — 15 corcelets hors d'état de servir. — Vis à vis la montée de la plate-forme une entrée descend dans une voute; auprès se trouve un puits garni de ses cordes. En un cabinet proche la chambre du commandant, 150 l. de grosses balles de mousquets. — 12 boullets de pierre. — Id. de fonte. — En une chambre proche la chapelle, sur 2 rateliers, 27 mousquets, et à l'entrée 3 canons d'arquebuzes à crocq de fonte et ung fauconneau. — Dans la chapelle, sur l'autel, un calice d'étain et un livre pour dire la messe à ceux de la garnison.

Dans une salle à chemynée hors la balustre de ladite chapelle deux couleuvrines sur leurs affûts. — Dans une autre chambre, 27 mousquets, 24 bouletz. — Un canon d'arquebuze à crocq. — Dans une autre salle, 4 hallebardes, 1 tambour. — Une forge garnie de ses soufflets, une enclume, 12 mousquets. — Trois grands affutz. — Onze roues de canons. — Entre les deux portes de la bascule, 2 mousquets, 2 vieilles piques, 2 roues d'affuts, 2 bandollières.

1553. Visite et détail des murailles, portes, etc., par le maire accompagné de notables, de maîtres massons, etc., et de gens de service.

A J. Blancloux, 112 s., pour une chaire pour les docteurs de la faculté.

9 l. 4 s., pour 2 seringues de cuir boully pour le feu.

J. Maignan, figure dans un incendie comme capitaine des Trezeniers.

1554. *Bellemeau* construit des boutiques pour les monnayeurs. 200 l. c. s., pour avoir faict le portraict des escussons et armoysies du roy et de Madame.

En la chambre basse une grande table de noyer, de 22 pieds de long, sur ung soubassement faict à pilliers tournés.— Une lanterne servant de tresbuchet. — Une escriptoire de boys avec son tiroir et liette. —2 paires de grandes balances, attachées aux soliveaulx, de 60 et de 30 marcs. Trois de 10 marcs, deux de 3 à 4 marcs.—Cinq

marmozets poisant 10, 15, 20, 25 et 30 marcs. — 2 pilles portant 16 marcs. — 2 grandes paires de sissoires, une montée sur ung chevalet. — Ung grand fléau de fer. — 2 paires de grandes tenailles. — 3 grandes cuillers. — Ung grand crochet servant à remuer les matières d'argent et de billon. — Une grande pelle de fer. — Une paire de grandes molettes. — 9 tables de fer servant à getter en royaulx.

1555. A *Jehan Lescuyer*, peinctre, 4 l. pour 24 escussons, en grand papier, pour les obsèques de feue madame de l'Aubespine, à ses armes et de la ville.

1559. A *J. Belyveau*, maistre masson, 145 l. pour avoir faict ung pont de pierre où était la bastille Saint-Sulpice, fait de moitié avec l'abbé de Saint-Sulpice.

80 l. à *J. Delisle*, pour avoir faict le pont de Merlant sur l'Aurette.

A *Brisse Girard*, maistre masson, 45 l. pour ung pont sur le Molon.

A *F. Merignon*, maistre masson, 93 l. pour avoir monté et haulsé la tour de la maison de la ville, estant au coing de la rue Haulte près le collége Sainte-Marie, de 3 assises de parpin, et au devant d'icelle faict une niche.

A. Me *Regnoulx*, architecteur et sculteur, 26 escus d'or soleil valant 65 l., pour avoir faict une figure de pierre d'Apremont, en forme de Justice, laquelle il a rendue saine et entière en la maison de ladite ville.

A Me la Caille, couvreur d'ardoyse, 70 livres pour avoir couvert la tour et fourny d'ardoises et de plomb.

A P. Juno, charpentier, 79 livres pour avoir faict la bastille et pont-levis de la porte d'Auron. — Id. pour la porte Saint-Paul.

A François Merino, 200 livres pour avoir faict de pierre dure le pont de la tour de Saint-Clément.

A Me *P. Carenton*, masson, 200 livres pour avoir faict le pont de la tour Marquet.

A *P. de Brielles*, brodeur, 26 livres pour avoir faict 6 chappiteaulx de triomphes et les armoysies de la ville, à chascune manche des robes, des coulleurs et livrée de la ville et icelles faites de papillottes d'argent, savoir : le sergent de M. le maire et les sergents de MM. les eschevins.

1561. A *P. de Hercelin*, tapicier de haulte lisse, c. sous tournois pour subvenir aux frais qu'il a convenu faire pour l'abituer en ceste ville.

A *J. de Brielles*, 30 livres pour les chappiteaulx et armoyries pour la Feste-Dieu.

1562. Charte du roy pour autoriser la réparation des remparts de Bourges et la démolition des maisons qui empêcheraient ce travail. (Bloys, 20 février 1562, Archives de la ville.)

A noble homme, Thomas Gonsard, c. s. pour la conduite et travail qu'il a prins à la construction de la plate forme près le moulin de la Chappe.

A *Anthoyne Pelvoysin*, maître fondeur, 52 s. pour avoir faict une coquille de cuivre, et ung modèle de boys pour faire ladite coquille sur la lumière de la grande couleuvrine.

A Jehan Sauzay, serruzier, c. s. pour avoir coupé au ciseau et arrondi à force d'hommes, avec des tarreaulx carrés, la lumyère d'une grande coulleuvrine, qui estoit grandement ouverte, et icelle percée.

A *Jehan Arnault*, peintre, 30 livres pour avoir peinct les escussons du roy, de la reyne et de M. de Scipierre.

La ville fait de grandes acquisitions d'armes dirigées par J. Girard, chanoine de la cathédrale. — Façon de 72 piques à 12 s. — Fers de pique à 12 s. — A François Galbron, artillier, 60 sols, pour la façon de douze piques.

A J. de Riffault, maître armurier à Moulins, 237 livres 3 s. pour neuf corselets et neuf mourions. — 120 piques faites par Clairer. — 999 livres 16 s. 6 d. à Jehan Villain et André de l'Hospital, armuriers, pour fourniture d'armes.

On envoie un exprès en acheter dans le Forest.

4

Achat de 13 hallebardes et 12 piques, 31 livres.

A Esme Baron, escuyer, commissaire de l'artillerie de la ville, 20 livres pour ses gages.

A G. Bacquelyn, 38 s. pour 5 boubynes mises ès vieux chargeoys et escouvillons des coulleuvrines, bastardes et moyennes, à 2 s, pièce. 16 bonnillons à lenternes, escouvillons à resfouller pour fauconneaulx, à 10 d. pièce, et pour 8 boules de boys pour envoyer aux forges et sur icelles faire des bouIletz de fonte pour servir aux fauconneaulx et grosses hacquebutes à croc.

A J. Hacquemard, faiseur d'œuvre blanche, 4 liv. pour avoir faict 3 susbandes, 6 chevilles percées, 6 clavettes, 4 crochets, 4 esses et 3 frettes, le tout de fer, qu'il a mis aux faulconeaulx; plus une paire de tenailles asserées pour coupper les bouIletz desdits fauconneaulx. — 55 s. pour une paire de roues et 2 essieulx pour ung fauconneau à pans.

A *J. Meignan*, 10 livres pour 108 moutons en figure pour planter aux huys des malades. — 6 livres 5 s. pour 100 moutons de plate peinture, — 300 moutons, sur toile et sur carte, pour coudre aux habits de ceux qui ont guéri.

Id. 10 grands écussons aux armes de feu monseigneur de Guyse, pour son service.

A *J. de Brielles*, peintre, 40 s. pour cinq douzaines de moutons peints.

1563. A *J. de Brielles*, 10 livres pour avoir faict une carte et portraict de ceste ville pour mectre au livre de feu M. de Lassay (Jehan Chaumeau).

1564. A *Jacques Augier*, maître orphèvre et tailleur de la monnoye, pour un scel et ung cachet d'argent aux armoisies de la ville.

Jeh. Belyveau reconstruit la maison des pestiférés, et faict le corps de logis neuf de la maison de la ville, pour 630 livres.

1567. Travaux considérables aux remparts, pour 8,000 livres. Vergnat, charpentier, fait une *sentinelle* pour placer une pièce d'ar-

tillerie près une des portes. J. Le Champenois fait la bastille et la barrière de Bourbonnoux, pour 22 livres.

Les travaux, adjugés au rabais sur devis, étaient reçus par les maire et échevins, lecture faite sur les lieux dudit devis et sur la déclaration d'experts assermentés. Toutes ces pièces étaient produites aux auditeurs des comptes pour la justification du receveur qui avait payé les travaux.

J. Rousseau, masson, reffaict les fourneaux à salpêtre, aux Jacobins.

A J. Carré, maître charpentier, 20 livres pour ung molin de charpenterye à battre pouldre à canon, dont G. Davau fournit les cinq pilons de fer.

A François Crochet, pour équipper les quarante-sept arquebuzes à croc. — 6 charges de fer blanc, 3 liv. 6 s. — 47 verges de bois, 58 s. 9 d. — 6 raclouers et 6 tirebourre de fer, 3 liv. 12 s. — 10 sacs de cuyr blanc, 30 s. — 6 layettes de boys, 3 liv. 12 s. — Emmancher de boys 8 arquebuzes, 26 s. — Un tireboulet et ung coupe-boulet de fer, 15 s. — Refonte de trois lumières d'arquebuzes, 3 s. — 2 refoulloirs avec deux hampes et escouvillons, pour ung faulconneau, 5 s. — 2 charges de laiton, 6 s. — Raccoustré l'essive dudit faulconneau, ses happes et gresse, 5 s. — 45 detz de fer carré qui ont esté mis dedans les bouletz à faulconneau, 6 s. — 36 hacquebutes de guerre, à 7 liv. 15 s. — A Pierre Godefroy, artillier, 8 hallebardes qu'il a montées, 6 livres.

A *Jehan de Brielles*, peintre, pour avoir pourtraict le portail de la porte du ravelin et de l'abbâye de saint Sulpice, 40 s.

1567. A *Jehan Roze*, maître masson, 15 liv. 18 s. pour avoir taillé une pierre de trois pieds et demi de hauteur, deux pieds quatre pouces de largeur et de dix p. d'épaisseur, et en icelle taillé en bosse l'escu et armes couronné du roy avec son ordre, sa devise, à chascun costé de deux coulonnes, couronnées, avec leurs rouleaux (1), et au dessoubs les anciennes et modernes armes de

(1) C'est la devise bien connue de Charles IX, celle dont il a été question précédemment dans une note du Mémoire de Vallet contre Varin.

ceste dicte ville pour mectre au portal du ravelin Saint-Sulpice.

1568. A *Jehan Ragier*, brodeur, 35 s. pour ung pourtraict des armes du roy avec l'ordre, escu, couronne en diadesme impérial aux deux coustez, la devise du roy, et les armes anticques et modernes de la ville.

1569. A *J. Ragier*, pour la façon et broderie du ciel de satin jaulne pour la procession du corps Dieu, 30 livres.

A *Jehan de Brielle*, peinctre, pour une hystoire de la passion, 34 livres.

1570. A *J. Roze*, 80 liv. pour faire ung pont hors la porte Saint-Sulpice.

A *G. Dumetz*, maître charpentier, 16 liv. pour avoir faict trois ponts légiers devant la mestairie des dames de l'Annonciade dans la prairie Saint-Sulpice, sur la voie du moulin Bertrand, sur lesquels est passée l'armée du duc d'Aumale.

1571-1572. A *J. Ragier*, peinctre, pour des escussons et une histoire de la passion et des Sibilles, 30 liv. — Pour l'entrée du cardinal-légat, 11 livres.

Visite des murailles d'Auron, détruites par les eaux, par Lauriau et G. Gerbault, maistres massons. Leur rapport constate l'existence de deux tours à la porte Bourbonnoux, deux jusqu'à l'angle qui va à Charlet, une à cet angle; une quatrième, dite du cimetière d'Ursin, et trois autres. — Le côté de Charlet était sujet à escalade depuis le siége de 1562. — En allant de la porte Saint-Privé à St Ambroix, la deuxième tour s'appelait de Lyon, la troisième du cimetière de Saint-Ambroix; suivait un pilier en forme de tour carrée, sur laquelle était une *sentynelle* de pierre; c'était le plus près de Saint-Ambroix. La troisième tour, après Saint-Ambroix, s'appelait de Saint Clément. — La première après la porte d'Auron, vers Saint-Paul, tour Saultereau; celle de l'angle, qui existe encore, tour au Diable. — Il y avait six tours entre Auron et Saint-Paul.

1572. A G. Dumez, charpentier, 104 s. pour 8 bras de l'engin, qui monte et descend la grille du portail Saint-Privé, et ung tour. — 112 s. pour avoir été à Sancerre, après le siége, pour démonter l'horloge de cette ville que M. de la Chastre faisait apporter à Bourges. Quatre maîtres charpentiers et sept compagnons reçoivent 28 liv. 10 s., afin d'aller au camp devant Sancerre pour besoigner de leur mestier pour le service du roy. — 2 marteaux, 3 liv. — 2 pinces, 20 s. — 12 billes d'assier, 30 s. — Charbon de pierre pour forger, 25 s. — Une cye de travers, 2 besègues, 2 tarières, une pince, une mortoyse, 9 liv. 5 s. — Journée des maîtres, 25 s.; — des compagnons, 15 sols.

1573. A *P. Lefebvre*, peinctre, c s. pour 20 escussons des armoyries du feu roy pour son service faict en ceste ville.

A François Gallebrun, 40 s. pour avoir redressé, empenné et referré les traicts et garrots des arbalestes qui estoient sur la maison de ville.

A *P. Lefebvre* victrier, 8 l. 9 s. pour des escussons pour la bienvenue du roy Henri IIIe et les obsèques de Madame de la Forest.

Nicolas Lefebvre peint les écussons de la Fête-Dieu.

Ordonnance de M. de la Chastre qui enjoint à tous particuliers, habitans de la ville de Bourges, qui ont maisons et jardins plus près des remparts de la ville que de dix-huit pieds, conformément aux lectres patentes du roy du 14 octobre 1573, de les oster et démolir dans un mois, faulte de quoy, le temps passé, est enjoinct à MM. les maire et eschevins et capitaine de faire abastre et desmolir tous lesdits empêchements afin que le chemin y soit plus libre pour passer les gardes et rondes tant à pied qu'à cheval.

1574. A François Crochet, commissaire de l'artillerye, pour avoir fait remonster et raccoustrer à neuf 6 pièces d'artillerye, qui estoient desmontées et sans fust, 503 livres.

A Jehan Hervé, pouldrier, 200 liv. pour s'establir dans la ville.

A Ant. Thibault, pour 5 canons d'arquebuze, 20 livres.

1575. Pynard, menuisier, arme et couvre 6 *sentinelles*.

1576. Entrée du duc d'Alençon.

Nommé duc de Berry, le frère de Henri III fit son entrée solennelle à Bourges le 15 juin 1576.

A la porte du fauxbourg Saint-Privé, estoit peincte une muraille feincte, et dehors deux tableaux plantés, un d'armoiries, escartelées des duchés de Berry, Anjou et Alençon, soustenues par deux anges. L'autre avoit ung dieu Pan, peint à l'anticque sur une colline et près d'un bocage, ayant près de luy des bergers qui faisoient paître leurs troupeaux en la plaine, auxquels s'adressoit cet hemistiche de Virgile : « Pascite ut ante pecus, pueri. »

Au dessus étoient les écussons du roi, de la reine mère, du duc d'Alençon, des F couronnés, — le prénom du duc étoit *François*, — des écussons du Berry, entourés de lierre et taffetas de leurs couleurs.

Au dedans un théâtre pour recevoir les harangues, et une chambre de repos, ornée de tapis et de velours cramoisy à fleurs de lys d'or et armories. Plus loin un berceau à compartimens couvert de lierre, etc.

L'avant portail, construit en charpente à colonnes doriques, étoit surmonté de l'écusson du Berry; il y étoit écrit : « Æternus fiat pacis cum pace minister. »

Devant l'église Saint-Bonnet étoit un arc de triomphe corinthien à 3 portaulx, celui du milieu plus grand. Au-dessus de chaque petit portal étoit un tableau, peint tant en huile que détrempe. Au côté droit, vers la ville, ung duc assis sur une chaire, soy reposant, et environné de gardes en armes, avec ces mots : « Civium fidelitate securus. » A costé gauche une femme donnant des sceptres à divers rois, avec cette inscription : « Biturix Celtico reges dabat. » Dedans le tympan du grand portal estoit le portrait de la ville peint au naturel, que soustenoient deux femmes, nommées Fidélité et Obéissance. En l'aultre face, qui regardoit vers la place Gordaine, estoient autres tableaux, c'est assavoir du costé droict une metamorphose d'un mouton, du col duquel, au lieu de teste, issoit un oli-

vier, et sur iceluy une vigne chargée de raisins avec ceste devise : « Bellum pace mutatum multum gaudii affert.» De l'aultre étoit le dieu Bonus-Eventus, dépeint suivant l'image qui en fut autrefois à Rome, que deux femmes posoient sur un autel. Les dictes deux femmes signifioient Fidélité et Patience, l'une remarquée par deux chiens et l'autre par deux bœufs soubz le joug, et estoit inscrit à un des costés de l'hostel :

« Patientia et fidelitas civium me restituit. »

Au tympan estoit un tableau de divers animaux paissans, avec ces mots : « Pascuis felix Biturix. »

Les colonnes étoient cannelées, imitant le marbre noir et blanc, les filets et moulures dorés, les voutes des arcades ornées de rosaces en relief à riches couleurs. Plus bas étoient peints les douze grands dieux avec des devises.

A l'entrée de la rue Coursalon il y avoit un théâtre tapissé, et sur icelluy 20 petits enfants qui fouloient aux pieds des corselets, morions, hallebardes et autres armes amoncelées confusément; leur habit étoit blanc, de satin damas, et taffetas qui leur battoit jusques aux pieds; ils estoient coronnés de lauriers et tenoient en leurs mains chacun un rameau d'olivier; au dessus de leur teste estoit escript, en une table d'attente plantée contre la muraille, ce verset de David : « Ex ore infantium et lactantium perfecisti laudem. »

Au même endroit estoit ung grand tableau auquel estoit escript d'un côté : « Pax una triumphis innumeris potior. » De l'aultre costé : « Francisco Regum Franciæ n. FF pacis assertori invictiss. ducique suo observandiss. Biturix vovit 15 call. aug. anno 1576. » Ce qui estoit peinct aud. tableau estoit tel : un prince, habillé d'habit ducal, couronné de lauriers, embrassant une femme de laquelle il joignoit la dextre, signifiante Paix par une colombe, qui tenoit en son bec un rameau d'olivier, figurée en sa coiffure et ornement de tête, estoit trainé par un lion et un mouton conduits par Mercure avec son caducée; led. charriot estoit plein d'armes de toutes sortes et estoit accompagné de côté et d'autre de trompettes, héraults, et porte trophées. A la culasse estoit portraict un Hercule avec sa massue, et, aux essieux des premières roues, Discorde, des der-

nières, Mars, attachés avec des chaînes de fer et traînés par terre; led. charriot estoit suivi de Religion, Justice, Foy, Espérance, et autres vertus signifiées tant par les animaux, sur lesquels elles estoient montées, que par aultres marques apposées à leur habillement de teste.

Contre la porte Jaulne, qui est l'une de celles du cloistre de la grande église, estoit un tableau, environné de festons, auquel estoient peints et un prélat qui se prometent la foy par la junction de leurs mains; soutenoient une eglise, et estoit escript dessoubz : « Jugi præsulis et principis auxilio secura. » Le portail de l'église étoit orné d'armoiries, ainsi que celui de la maison de Jacques Cœur, où étoit le logis du duc.

Devant le logis on avoit faict dans le cimetierre Saint-Aoustrillet une terrasse, de figure hexagone, fermée de 6 portes corinthiennes. Au milieu de la terrasse étoit dressé un candélabre, et au sommet d'icelluy une grande lanterne à 6 angles. Dans cette lanterne étoit un Jupiter en bronze ayant sa foudre en la main et son aigle entre ses jambes. A chacun angle étoit un crocodile couvert d'écailles et plein de feu artificiel.

Quand le prince passa sous l'arc de triomphe, de la voulte d'iceluy descendit subtilement un jeune enfant nommé André Gassot, fils du maire, habillé en pastre, enfermé dans une nue composée de toile d'argent, qui, après avoir ouvert lad. nue, présenta à mond. seigneur le don de la ville, qui estoit une coupe d'or et dedans icelle un bon nombre de pièces d'or forgées exprès, en debitant un sonnet.

Après le souper fut tiré le feu artificiel. Sortirent dix géants habillés en moresques de taffetas et renfermés à demy dans chacun une montagne contrefaite d'osier et de mousse; lesd. géants tournoyants, morgants contre Jupiter qui étoit au plus haut du candélabre, et jectans de l'eau par seringues cachées dans lesd. montagnes, jusqu'à ce que Jupiter, indigné, élançant son foudre, brula tout l'artifice sans qu'il demeurast rien, y ayant une infinité de fusées qui jouèrent assez brusquement.

Le dimanche ensuyvant fut tiré un autre feu artificiel au milieu du pré Fichault, ordonné par Mgr le Cte de Sainct-Aignan, gouverneur

de la ville, qui fut disposé de façon qu'il y eut bataille de feu.

J'ai trouvé dans le compte des dépenses :

A *Denis Perron*, pour sa charpenterie au portail Saint-Privé, 35 l.

A *Jacq. Chaliveau*, menuisier, pour 39 journées à faire l'arcade devant le pont levis de Saint-Privé et les arcades, pillastres et candélabres de Saint-Aoustrillet, à raison de 30 s. par jour, 58 l. — J. de Paris, id.

A *Clement Turry*, 45 jours pour l'arcade devant Saint-Bonnet, 68 l.

A *Jehan Ducouldray*, menuisier, pour avoir faict les huit chappiteaulx des colonnes de l'arcade de Saint-Bonnet, 22 l.

Pour avoir travaillé au mouton à battre la monnoye, 21 l. 16 s.

Pour les chassis des grands tableaux, 7 l. 10 s.

Achapt d'une membrane, de 6 pieds de long, pour faire le tableau de triomphe mis devant le logis de monseigneur; d'un chivron de 3 toises pour faire la potence à courre la bague dedans la maison de ville.

Peintres ouvrant en huille. — A *Giraud*, Flamant, pour 36 journées qu'il a employées tant aux tableaux en huille que aultres ouvrages au portal Saint-Privé et maison de la ville, à 40 s. par jour, 52 l.

36 l. à *G. Millet*, *P. Savignat*, *Hugues Bédu*, *J. Bedeau*, pour 7 journées.

Auxd. peintres pour boire le vin du marché, 16 s.

Peintres besongnans en destrampe. — A *Jehan Ru* et *Pierre Lefebure*, pour avoir fourny plusieurs festons et 7 grandes armoiries eslevées en bosse et couronnées, 34 l. 12 s.

Aux mêmes, pour 105 escussons du roy, de monseigneur, devise de monseigneur et de la ville, 73 l.

Pour 6 armoiries de M. le Cte de Sainct-Aignan, 6 l.

A *Pasquet Alardin*, pour avoir painct les armes de la reine-mère, 10 l.

Au même, pour six semaines employées à ces travaux. (Il demeurait à Nevers)

A *Jehan Ru* et *Jehan*, qui l'ont aidé, 124 l. — *Thomas Court*, id., 24 l.

A *Jehan Gillet*, *J. Bedeau*, *P. Lefebure*, *Raymond Richier* et son fils, de Vierzon; *Appelles Bumot*, demt à Nevers, *J. Sauvaige*, peintres, 204 l.

A *Falaize Symon*, painctre suivant la Cour, cent sols.

Pour ramener la jument sur laquelle *Alardin* était venu de Nevers, c s.

La 12ne de godets à mettre les couleurs, 6 s. — La livre de colle pour peindre, 18 d. — La livre de poil de porc pour faire les brosses, 9 s. — La peincte d'huille de noix pour broier les coulleurs des tableaux, 7 s. — 12 s. le pinceau. — 18 d. la livre de craie de Champagne. — 18 d. la livre d'ocre jaune. — 20 s. la livre de noir. 6 s. la livre de blanc de plomb. — 6 s. la livre de mine de plomb. — 18 s. la livre de tournesors. — 8 s. la livre de massicot. — 40 s. la livre umbre. — 8 s. la livre de coupperose. — 40 s. la livre de vert de gris. — 3 s. la livre de gomme Arabyc. — 2 s. la livre de vert de vessie. — 12 s. 6 d. la livre de cyre jaulne. — 6 s. la livre pois rasine. — 4 s. l'once de verd de terre. — 5 s. l'once de verd d'azur. — 12 s. la livre d'orbin. — 5 s. la 12ne d'estaind verd. — 5 s. la 12ne d'estaind doré. — Chaux vive, fiel de bœuf, etc.

Couvreur qui a enduit, blanchi et tiré à carte laize le portail du fauxbourg Saint-Privé, 14 l. (Damois et J. Pascault).

Feu artificiel. A M. Charles Deschamps pour l'ouvrage du feu artificiel qu'il a faict au cymetierre Sainct-Aoustrellet, 85 l.

A un manœuvre, qui a aidé à battre du papier pendant 4 jours aud. Deschamps pour faire ses masques et sa peinture, 40 s. — Un vieux linceul pour faire les fusées et garraults, 54 s. — 25 l. pois résine, cent sols. — 2 peintes d'huille de noix, 12 s. — 12 l. d'estouppe de chanvre, 48 s. — 3 l. de ficelle, 30 s. — 12 l. de salpestre à 14 s. — 4 peintes de vinaigre, 10 s. — 2 boisseaux 1/2 de farine, 25 s. — 20 l. de vieux linge, 25 s. — 2 torches, 10 s. — 3 l. d'archal non tiré et trois plumeaux de fer blanc pour faire couler les serpents volants, 18 s.

A Jehan Brigot, artillier du roy, pour luy aider au feu artificiel

du pré Fichault, 20 l. — Pour 40 l. de pouldre à canon, du canfre, du soufre et autres estrousses pour led. feu, 60 l.

A *Bernard Bitault*, pour avoir tourné les deux ambasses et les deux chappiteaulx des colonnes de l'arcade du portal Saint-Privé, 50 s.

A *J. Vallet*, pour avoir tourné les 8 colonnes de l'arcade Saint-Bonnet, 8 l.

Pour descendre le berger qui a présenté le don de la ville, toile de soie, 11 s. l'aune. — Taffetas violet, 30 s. l'aune. — Satin blanc, 8 l. l'aune. — Pour le chapeau du berger, 60 s. — Pour le damas du dais, 337 l.

A *J. Chaignon*, brodeur, pour la façon du dais, 34 l.

Achat de 5 linceulx, de 5 aunes au grand large, pour le tableau des Dieux.

Pour le présent faict à monseigneur, acheté 8 m. 7°. 1/2 gros d'or, dont on a faict 210 pièces d'or, ayant d'un costé la devise de monseigneur, et estoit escript autour : *Fovet et discutit*, et estoient d'autre costé les armoiries de la ville, où estoit escript : « De grege tuo. » Desquelles pièces ont esté données huit vingt à monseigneur avec un vase d'argent doré couvert, et les autres données à plusieurs seigneurs estant à la suite de Mgr, 1989 l. 15 s.

Pour le vase doré, 90 l. 15 s. 8 d.

Pour la façon desd. pièces et pour avoir faict tailler et graver les pilles et trousseaulx à maistre *J. Augier*, tailleur de la Monnaie, 35 l. — A Rich. Audigrand, maistre essayeur, 6 l. 10 s. — A Pinault, serrurier, 25 l. — A J. Larcher, faiseur d'œuvre blanche, pour marquer lesd. pièces, à quoy il a vacqué diverses journées pour ce qu'elles ne se pouvoient marquer à cause de la grandeur d'icelles, et a convenu les refondre, 15 l.

Total des frais de ladite entrée, 6252 l. 7 s. 3 d.

La médaille est gravée dans l'*Histoire monétaire du Berry*, de M. Pierquin de Gembloux.

1576. Grands travaux à l'artillerie de la ville et aux remparts ; on achète 4 arpents de bois pour faire des gabions, des picqs de tranche pour les employer, 80 pour 108 liv. On place sur les rem-

parts, entr'autres pièces : — 2 grandes coullevrerynes marquées par F et fleurs de lys — deulx autres marquées à K et fleurs de lys aux devises du roy Charles — 2 bastardes demonstées, marquées à H et croissans, devises du roy Henry — 4 moyennes, idem — 2 combleaulx pour canons, 2 autres pour grandes coulleuvrines.

A *J. Chaignon*, brodeur, 32 l. pour un poisle qu'il a brodé pour l'entrée de M. le Cte de Saint-Aignan.

1577. A *Pierre Augier*, 35 écus pour sa réception de maître de la monnoye.

Au Sr *de Héry*, maître graveur général, pour la delivrance des trousseaulx et piles, 60 l. pour escus, douzains, francs, quarts et demi-quarts, et aussi liards, à trois coings de chaque.

A Thiby, pour faire le fourneau de la monnoye, 9 escus.

A P. Masson et Jehan Duchère, ouvriers de la monnoye, 1 écu 10 s. pour leur séjour, attendant qu'on préparât le billon pour besoigner.

1583. La ville fait venir des ouvriers flamands, J. Creston et Rogier Coustan, pour apprendre à employer la laine du pays en camelots.

1584. *Ordre pour la conduite et attirail du canon.*

Gouvernement de l'artillerie de la ville de Bourges.

C'est l'estat que baille François Crochet de Champs, gouverneur de l'artillerye de la ville de Bourges, à MM. les maire et eschevins de la ville pour gouverner lad. artillerye tant en lad. ville que en marche et en campagne.

Pour esquipper et gouverner l'artillerie dans la ville, fault mectre les pièces d'artillerie sur les remparts et plattes formes, aux lieux les plus commodes que sera advisé, et leur donner bonne garde nuyt et jour par les habitans; loger les canoniers aux maisons les plus proches des pièces,

qui y tiendront la grosse pouldre à canon en deux sacs de coutilz tenant un boisseau au plus chacung, et deulx petits sacs de cuyr pour la pouldre d'amorche, tenant chacun trois livres, dans un coffre de boys fermant à clef, et aussy les boulletz de plomb, chargeoirs, escouvillons, bouletz de fer, haulces, leviers, boute feux, corde à feu; un combleau pour lesd. pièces promptement quand il est requis jour et nuyt, et doivent avoir une lanterne, ou deulx, et de la chandelle de suif. A l'entretoise de flasque, à chacune pièce doit avoir escript en parchemin les noms et surnoms desd. canonniers, assavoir : à chacun canon, 4 canonniers; — à chaque grande coulleuvrine, 4; — à la bastarde et moyenne, 3; — à chacun faulcon et faulconneau, 2 pour faire lad. exécution; tous lesquels doibvent avoir chacun un desgorgeoir, deux touches et ung boutefeu; ung capitaine pour choisir lesd. cannoniers et donner garde s'ils font leur debvoir où il les aura ordonnez; pour faire faire les plattes formes, gabions et remparts, homme expérimenté et dilligent, qui yra par tout le circuit de la ville souventes fois jour et nuyt ordinairement, qui fera bailler tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution de lad. artillerye par celuy qui aura la charge des munitions d'icelle, par son ordonnance, comme grosse pouldre à canon, pouldre moins grosse, sacs de coutils, petiz sacs de cuyr, boulets de fer, bouletz de plomb, chargeoirs, escouvillons, haulces, levyers, cordes à feu, lanternes, chandelle de suif et de cire, chalotz, coffres de boys, picqz, pelles ferrées, pelles de boys, cogniés, serpes, pinces de fer, bermes, cordaiges et aultres choses; fera radoubler, remonter ce qu'il faudra ès dites pièces par les charpentiers, forgerons et

charrons, qu'elles soient en bon ordre et souvent gressées par les charrons.

Comme il faut charger chacune pièce.

Aux canons 2 lanternes de grosses pouldres, tenanz chacune 11 ou 12 l., duquel son boulet poise 33 l. de fer de fonte, qui est de pouldre les deux tiers de la poisanteur dud. boullet.

A la grand coulleuvrine 2 lanternes, poisant chacune 5 l. 1/2 de grosse pouldre parce que le boulet poise 16 liv.

A la bastarde, *id.* 5 liv. pouldre ; — à la moyenne, 2 l. 1/2 ; — le faulcon, 1 liv. ; — le faulconneau, 3/4.

Munitions nécessaires à la ville pour esquipper et exécuter les pièces d'artillerye.

Pour chacun canon, 4 haulces, 6 leviers, 2 lanternes de cuyvre avec leur hampe et refoulloers ; — 2 escouvillons garniz de hampes et refoulloers ; — 2 sacs de coutil contenant ung boisseau de pouldre à canon, et 2 sacs de cuyr pour l'emorche. De même pour les autres pièces.

Cordaiges : à chacun canon ung combleau, 2 pallonceaulx garniz de 2 hardières, et 4 traits, et 18 paires d'aultres traictz, etc.

Pouldre et boullets en grande quantité ; en faire en ville, s'il en manque, avec étain, fer ou pierre dure, en coulant du métal sur des loppines de pierre, fer ou cailloux ; — force plomb, corde à feu, fil de fer, bobines à refouller à lenternes, bobines à escovillons, et bon nombre de hampes, de cœur de chesne et de fresne.

Pour les attelages, Crochet demande, pour le canon, de 21 à 25 chevaux; pour la couleuvrine, de 17 à 21, et ainsi de suite jusqu'au faulcon, qui en exige de 3 à 4; pour 45 boulets à canon, une charrette et 4 chevaux; autant pour 90 boulets à grande couleuvrine, 200 boulets à bastarde, etc. Pour exécuter lesd. pièces, faut 7 milliers de grosse pouldre menés par 20 chevaux et 5 charrettes.

Une charrette pour les charrons, leurs outils et essieux de rechange.

A chaque canon il faut un combleau, 2 pallonceaulx garnis chacun d'un hardier, et 2 gros traits et 22 paires d'autres traicts, un chargeoir à l'entour, un escovillon, 2 haulces, 4 leviers, un sac de coutilz à mettre la grosse pouldre, ung petit sac de cuyr pour l'esmorche, et 3 toises de corde pour lier lesd. choses sur led. canon. — Le tout en proportion pour les autres pièces. — Fil de fer, 3 liv.; pincettes à tordre, 12 dégorgeoirs, 200 broquettes, 3 mains de papier, une bouteille de bonne encre, 40 liv. de chandelle de suif, 4 liv. de bougie de cire, 2 peaux de parchemyn, 6 peaulx de mouton avec la laine; — les outils, picqz, pelles, cogniées, serpes, fallotz, barres de fer, charbon.

Officiers pour lad. artillerie : le capitaine et gouverneur, 6 canoniers par canon et par grande couleuvrine, 4 à la bastarde, 2 au faulcon; 2 fourriers, 3 à chaque moyenne; 1 capitaine des charrois; 1 conducteur; 1 charpentier et 2 compaignons; 1 garde des munitions et son aide; 1 mareschal et 1 compaignon; 1 bourrelier; 1 médecin, 1 apothicaire avec ses drogues, 1 cirurgien et son compaignon, et pour eulx quatre une charrette à 4 che-

vaulx ; une *id.* pour le capitaine ; un capitaine des pionniers, son lieutenant et 50 pionniers.

1585. *Jehan Roze* refait à neuf, pour 520 écus, le portail de Saint-Sulpice. — Millier d'ardoises, 4 écus 2/3. — Id., de clous d'ardoise, 20 s. — Le clou à la livre ; 3 s. 6 d. la liv. — La journée du couvreur, 15 s.

1587. A Hélie le Gaucher, horlogeur, 4 l. pour avoir par luy faict en grand les marques pour la draperie de Bourges.

1589. Reconstruction d'une partie des murailles de la ville. 200 pilotis de chêne, 21 écus soleil. — Tombellerée de sable rouge, 5 s. — Le parpineau de pierre de taille, 5 s. — Journée de tailleur de pierres, 12 s. — De maçon, 9 s. *Jehan Roze*, 15 s.

Aud. *Roze*, pour une pierre de Charly qui a été gravée, et sur laquelle a esté escript le temps où la bresche cy dessus mentionnée a esfé reffaicte, 2 escus soleil. — A 2 maistres tailleurs de pierre et graveurs qui ont gravé l'inscription de lad. pierre, 15 s. par jour.

1594. *Claude Duru*, monnayeur de la ville.

1595-1596. A *Sébastien Jehan*, maistre peinctre, 49 escus, 15 s. pour 144 escussons qu'il a faicts pour l'entrée de la royne.

A *Edme Rogier*, brodeur, 20 escus 15 s. pour le poesle.

1597. A *Rogier Roger*, 3 escus 1/3, pour avoir imprimé en taille-douce les armoyries du roy et de la ville pour le tableau des boulangiers (1).

---

(1) Voilà une planche curieuse à retrouver et sans doute parmi les anonymes de la fin de l'école de Fontainebleau. Rogier de Rogier, employé par le Primatice, a été signalé par M. de Laborde, de 1559 à 1587. (Voir la table du 1er vol. de la *Renaissance des Arts*.) Vivait-il encore en 1597, sous Henri IV, ou cette mention et celle de 1587 se rapporteraient-elles à un second artiste du même nom et de la même famille ? Je serais assez disposé à le supposer.

1597-1598. Dans ce compte apparaît pour la première fois le nom de *Jean Boucher*, la gloire artistique de Bourges. Ses trois biographes modernes, MM. H. Boyer, Chevalier de Saint-Amand, et M. de Chennevières, n'ont rien laissé à dire sur lui (1). Je citerai seulement les travaux qu'il a faits pour la ville :

A *Pierre Bouchier*, maitre peintre, 10 écus 30 s. pour les frais faicts pour faire relier le livre de la ville, contenant les cathalogues des maires et eschevins.

A *Jehan Boucher*, painctre, 3 escus, pour des armoyries qu'il a faictes au catalogue des maires et eschevins. — Une autre, 7 liv.

A *André Depardieu*, greffier de la ville, 50 escus pour avoir recherché les formes des antiens maires et en avoir faict faire un livre de cathalogue. (Ce précieux manuscrit n'existe plus à Bourges.)

A *François Garnault*, 15 escus, pour avoir refaict la croix de Moulte joie. (Cf., 1re série, t. IV, p. 129-32.)

---

(1) Le travail de M. Boyer, qui a communiqué de nouvelles notes à M. de Chennevières, a paru dans le *Journal du Cher* des 30 août, 2, 4 et 6 septembre 1845; celui de M. de Saint-Amand dans le *Novateur* du 8 septembre 1841 ; et celui de M. de Chennevières dans le second volume de ses *Peintres provinciaux*, 1850, in-8°, p. 87-120. On y trouvera, outre l'appréciation artistique, l'inscription commémorative d'une fondation faite par Boucher en 1628 et le texte de son testament en date du 28 avril 1632, dans lequel paraissent quelques-uns des noms cités ici. Remarquons seulement que Boucher laisse à Jehan de Goy, marchand brodeur, et à Claude Brenault « tous ses grands dessings faicts pour brodeure », parce que d'après cela les broderies, faites de son temps pour la ville, doivent plus d'une fois avoir été composées par lui.

A *Jehan Boucher*, peintre, 12 écus, pour reste de ce qui luy étoit deub pour l'entrée de la royne.

1599. *Comédiens.* 28e d'aoust, *Ordonnance du maire :*

Nous avons permis à Anthoine Prounoys, Italien, et à ses compaignons, de jouer et représenter des comédies en cette ville de Bourges, durant le temps et espace de huict jours, sans aulcun scandale et à la charge qu'ils ne joueront pas les dimanches et jours feriez durant le divin service. Faict par nous, maire et eschevins de la ville de Bourges, les jour et an que dessus.

BIGOT.

Même permission pour « les braves lestes commédiens François de faire sonner tambour et jouer leurs commédies. »

1601. A *J. Lafrimpe*, 24 l., pour la N.-D. de pitié, du portal de Saint-Privé.

1603. *P. Lefebvre*, peinctre et victrier, obtient une augmentation de salaire pour les peintures et armoiries de la feste Dieu.

1605. M. de La Châtre, ayant annoncé que le roi viendrait à Bourges, la ville fit de grands préparatifs, où la peinture tenait une grande place; *Jean Boucher* était alors dans l'éclat de son talent :

Au fauxbourg d'Auron, près la chapelle St Jean, sera dressé un théâtre, où Sa Majesté se reposera et recevra les harangues de tous les corps. Au portail de la ville sera

mis le grand escusson de France et de Navarre. Sera d'un côté la figure du Roy armé à l'antique, une espée au côté; et de l'aultre costé la figure de la Royne, qui, prenant la main de Mr le Daulphin, la luy mettra sur une are ou autel. D'un costé cette devise : *Disce, puer, virtutem ex me*, de l'autre : *sanctumque timorem* (1), et au hault du portal sera dépeinct mond. sr le Daulphin, en mesme habit, tenant de la main droite l'espée et ayant la gauche sur l'are ou autel au-dessus duquel sera despeint un ciel, et, près dud. s. Daulphin, un globe terrestre ou mappemonde sous l'espée, avec ces mots :

Scilicet his facile est terra cœloque potiri.

Au dedans du portail et d'un costé sera dépeincte une mer, au milieu de laquelle sera la France conduite, revestue d'habits semez de fleurs de lys, en un char de déesse tiré par des daulphins, sur lesquels sera debout Mr le Daulphin, qui d'une main tiendra les resnes des daulphins et de l'aultre une verge semée de fleurs de lys avec laquelle il fera geste d'apaiser l'orage, et aura ceste devise : *Hoc dextro Gallia sulcat Neptuno.*

De l'aultre costé sera dépeinct un beau temple enrichy de six colonettes de porphyre, jaspe et aultre marbre à l'anticque, avec ses perspectives, à la face duquel temple sera un beau portail à la corinthienne, ionique ou dorien, au jugement du painctre, sur lequel sera posée la figure

---

(1) Le vers de Virgile (Eneide, XII, 435), est :
Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem.

du dieu Janus, à triple face, en la frise duquel portail sera escrit: *Claudunt mea tempora Janum.* A costé duquel temple sera despeincte la France richement parée, en une chaire, accoudée sur l'un de ses bras et dormant, et, vis à vis d'elle, Mr le Daulphin, aussi en une chaire, qui d'une main tiendra la clef du temple fermé, et de l'aultre sera une branche d'olivier autour de laquelle seront ces mots: *Tempestate quiesce composita.* Au revers du portail et sur le hault sera posée l'H d'or couronnée, soutenue par un berger et bergère avec cette devise : *Nostro sic olim dignati nomine regis;* au bas, des 2 costés, les armoiries de la ville avec les chiens et bergers. A la porte Ornoise, les chantres de la Ste Chapelle; sur un théâtre, à S. Pierre le Guillard, une troupe de jeunes enfants; à la rue des Arènes, un grand portail surmonté d'un orchestre, et une machine pour descendre l'enfant qui présentera à Sa Majesté un berger représentant au vif le visage du Roy, la hollette en main, un chien à un costé, de l'aultre troys moutons posez sur la baze, le tout d'argent vermeil doré, et en face de laquelle baze sera gravé une inscription, et l'enfant prononcera un discours de 8 vers. Dans le fonds de lad. arcade seront posés des lambris en couleur d'azur ou bleu; aux côtés seront mises deux batailles faictes en bronze. — A la porte jaulne seront mises deux grandes figures bronzées, l'une représentant Mars garrotté et mené en triomphe par la Paix, avec ceste devise : *Victrix votisque posita;* — l'aultre, représentant un Vulcan qui d'instruments de guerre forge des outils propres au travail, avec ces mots : *Optatos aptantur in usus.* — Près de l'hostel de ville sera eslevée une figure, en la niche où de présent

est la figure de Justice ; en différents endroits de la ville sont placées des armoiries et devises du Roy.

A *Laurent Descloux*, 7 l. 10 s. pour avoir été à Molins et Nevers quérir des peintres.

Jehan Boucher, 8 journées à 6 livres.

A *Phil. Cretin*, peinctre mandé de Nevers pour l'aider, 40 s. par jour.

Pierre Lefebvre, peinctre, *id.*, 50 s.

Michel Demeurat, *id.*, 36 s.

A *Jehan Bouchier*, maistre peinctre, pour parfaire les trois pièces qu'il avoit commancées : l'une des figures du Roy, de mons^r le Daulphin, et l'autre de la Royne et de mons^r le Daulphin.

Personnellement estably prudent homme, *Jehan Bouchier*, m^e peinctre, demeurant à Bourges, lequel certain a confessé avoir reçeu de mess^rs les maire et eschevins de lad. ville par les mains de .... la somme de 30 l. t., à laquelle somme a esté composé avec luy pour parfaire trois grandes pièces, assavoir l'une où est peinct le Roy et mons^r le Daulphin, l'aultre où est mons^r le Daulphin, et l'aultre où est la Royne et monsieur le Daulphin, pour l'entrée que l'on avoit préparée au Roy, dont et de laquelle somme de 30 l. led. Boucher s'est tenu content, et quite lesd. s^r maire et eschevins. 6e nov. 1605.

Cl. Du Ru et *Rogier Rongon*, m^es orfèvres, avoient fait le présent du Roi pour 306 liv.

A *J. Lafrimpe*, m^e sculpteur, 7 l. pour avoir faict et gravé en boys 2 petites armoyries, et icelles attachées aux

siéges à S. Estienne et pour avoir refaict l'image de la Justice à la maison de ville.

A *P. Lefebvre*, pour six armoiries pour le feu de joye fait au devant de Saint-Etienne à cause de l'élection du pape Léon XI.

Id. 30 liv. pour les armoiries pour l'enterrement de M. de Poincy.

1606. A la fête pour la naissance de Gaston, duc d'Orléans, arbre et fagots du feu de joye, 10 liv.; pour une cage qui a été mise dessus l'arbre du feu de joye, où estoit ung chat, 16 s. — Pour le chat mis dans la cage, 20 s.

A *Rogier Rongy*, maître orfèvre, 16 liv. pour avoir faict deux carreaux pour les jettons, aux armes du roy et de la ville, que l'on marquoit au molin.

1607. A *Touchais Murat*, pour les peintures de la Fête Dieu. 60 l.

1608. A *Jehan Bouchier*, me peinctre, 8 l. 10 s. pour ses peines et sallaires et d'ung homme avec luy, prinses du commandement de messrs les maire et eschevins, le 7 oct. 1608, à tendre ès salles et chambres de la maison de ville les toilles, peintes et préparées pour l'entrée du roy en ceste ville dès la fin de l'année 1605, lorsqu'on pensoit que Sa Majesté y deust venir à son retour de Limoges; lesquelles toiles estoient demeurées roulées, à l'occasion de quoy elles se gastoient.

1609. A *J. Lafrimpe*, me architecte et ymagier, 40 l. pour avoir faict et façonné en pierre l'image et représentation de S. Austregesile, archevêque de Bourges, en sa forme archiépiscopale, et icelluy image peinct et posé sur

ung pied d'estal pour le haulser dans la bahe où autrefois y avoit eu pareil image auparavant les troubles de ce royaulme, et ce après que ledict image a esté bénit par le R. archevesque dans sa chapelle à l'esglise cathédrale.

1610-1611. Les maire et eschevins font une visite des remparts fort dégradés, et les font restaurer au prix de 16 liv. la toise cube, sur un pilotis solide.

Antoine Garnault sculpte à cette occasion une pierre aux armoiries de la ville et du maire avec une inscription, pour mettre à la principale brèche réparée. Le 23 septembre 1720 cette pierre fut retrouvée, de quoi il fut dressé un procès-verbal qui donne l'inscription suivante :

L'an mil six cents onze, cette muraille et plusieurs autres reparations à faire au circuit de cette ville ont été faites et construites des bienfaits du roy, à la prière faite à Sa Majesté par monseigneur le mareschal de La Chastre, et de monseigneur de la Chastre son fils, gouverneur du pays et duché de Berry, et à la poursuite et diligence de noble homme Nicolas Macé, sieur de la Vèvre, maire; Louis Texier, président en l'élection de Berry; Francois Marchand, sieur de Varsy; Jean Bouffet, sieur de la Gravolle, receveur des décimes aud. Bourges, et de Claude Pillet, prévost général et provincial en Berry, échevins de lad. ville.

1613. Réparation par François Garnault, maître masson, de la fontaine Saint-Firmin au fauxbourg Saint-Privé, afin que les eaux médicales et minérales d'icelle soient plus commodes et plus aisées à prendre, et puisse ladite fontaine apporter plus de commodité à la ville. 373 livres.

1614-1615. A *P. Lefebvre*, pour peintures à l'occasion de a feste du mariage du roy, 100 livres.

1615-1616. A *P. Lefebvre*, 7 l. 10 s. pour avoir peint, dans le registre des élections de MM. les maire et eschevins, les armoiries de MM. Foucault, maire, de Dormon, Fauvru, Mercier et Foucault, eschevins.

Dorival brode les armoiries du duc avec les ordres.

On construit des sentinelles en bois sur les remparts, pour la conservation de la ville en l'obéissance du roy, et tenir à couvert ceux qui y sont mis en garde. — Tour de garde-Fort, près le pré Fichault. — Tour de Cresson, près la rue Péchereau. — Tour de la Croix-Saint-Marsault.

1616. A *Jehan Lafrimpe*, maître sculpteur, 27 liv. pour ung image de Notre-Dame qu'il a faict et sculpté en pierre et mis dans la niche qui est au-dessus de la porte et entrée de Saint-Sulpice, au dedans de la ville.

1626. Entrée de M. le Prince. *A Jehan Boucher*, maître peintre, pour journées par luy employées, à 12 liv. — 180 liv. pour la peinture, azur et or. — Pour les devises, 300 livres.

A *Roger*, maître sculpteur, et à son fils, 150 livres.

A *P. Lefebvre*, maître peintre, qui a faict les armes de leurs Majestés, de M. le Prince, de madame la Princesse, et quantité de chiffres pour mectre dans les rues où il avoit à passer un dais, 400 livres.

1617. A *Pinaigrier*, maître vitrier à Paris, 45 liv. pour les armoiries qu'il a faictes pour les maire et eschevins. — Id. 25 liv. pour avoir peinct et fait cuire en verre les armoiries, timbres desdits maires, etc.

1617-1618. Au maire. Vous plaise donner vostre permission à l'eslite des comédiens françois pour représenter

leurs actions en ceste ville, ainsy qu'ils ont faict ès aultres de ce royaulme, sans scandalle, ains au contentement du publicq. Ce faisant, ils seront obligés de vous servir.

DELARIVIÈRE, DE MONTDORÉ.

Nous permettons aux supplians, sur ce ouy le procureur de la ville, de représenter leurs commédies et actions en cette ville, durant treize jours, à comancer du jour de demain, et pour cet effect faire battre le tambour et le faire savoir par lad. ville, et le tout sans scandale. Faict en l'hostel de la ville de Bourges, par nous, maire et eschevins d'icelle, le samedi 17e nov. 1618.

HEURTAULT.

1619. A *A. Garnault*, 218 liv. pour avoir faict ung portail de pierres de taille à la première entrée de l'église des Pères-Minimes, et avoir taillé trois grandes pierres, et en icelles faict des inscriptions et armoiries de la ville. — A *Ch. Petit*, 3 l. pour une épitaphe en marbre audit portal.

A *P. Lefebure*, 60 liv. pour peintures et armoiries faites au-devant de la chemynée de la chambre du conseil de la maison de ville. — 60 liv. pour avoir peinct les armes des maire et eschevins au livre des élections.

A. Gargault sculpte les armoiries de la ville où l'on a réparé les brèches.

Ordre de rendre aux remparts la largeur de 20 pieds. La mairie, suivie d'ouvriers, fait couper et arracher les haies et arbres qui emplètent.

1620. *A.* et *F. Gargault* font une grande croix au milieu des Arènes détruites et comblées.

A *Nicolas de Cambray*, maître sculpteur à Paris, 36 liv. pour ung marbre sur lequel est une inscription pour ladite croix (1).

1622. A *Gargault*, 60 liv. pour avoir sculpté les armes du roy, de M. le Prince, de la ville, de M. de Bengy, maire, et des échevins, mises au portail Saint-Privé nouvellement reconstruit.

A *P. Desleron*, maître graveur, 9 liv. pour ung trousseau d'acier, par lui faict, aux armes de la ville, pour les jettons de l'audition des comptes.

A *J. Harsan*, 12 liv. 10 s. pour les armoiries en verre de M. Bengy, maire, et des échevins, pour mettre en l'hôtel de ville.

A *Pierre Dorival*, brodeur, 66 liv. 15 s. pour une grande bannière de damas vert et rouge pour la procession de la canonisation de saint Ignace.

A *P. Lefebvre*, 63 liv. pour peinture pour la venue du roi attendue.

Dorival brode le poisle pendant cinquante-trois jours à 40 sols.

L. Rongant, orfèvre, 52 liv. pour fabriquer des clefs d'argent.

Pyramide sur le puits des Carmes, 80 liv.— Arc de triomphe.

Peintres. *Jehan Compaing*, de Saint-Amand. — *J. Lyonnet*, de Dun-le-Roi. — *P. Camus*, d'Issoudun. — *N. Bonvallot*, de Troye en Champagne. — *J. Geoffroy*, de Bourges. — *A. de Riddard*, *Veure* et *Hesnault*, de Troyes.

A *Cl. Duru*, orfèvre, pour avoir faict la teste d'ung berger d'argent, représentant Sa Majesté, et escript des devises au soubassement, 18 liv.

1622-1623. *J. Lejuge* et *A. Gargault*, maitres architectes et tailleurs de pierres, construisent une galerie à l'hostel de ville pour 400 livres.

J. Harsan, 18 liv. pour les armoiries en verre des maire et eschevins.

---

(1) Doit être de la famille des *Guillain*, dont plus d'un membre a porté le surnom de *Cambray*.

A. *A. de Ridard*, peintre, 3 liv. 4 s. pour avoir détendu les tableaux et toiles au couvent des Jacobins, faits pour l'entrée du roi.

A *P. Lefebvre*, 21 liv. pour avoir peint en azur la voulte du portal Bourbonnoux, parsemée d'étoiles.

Au sieur *Jehan Boucher*, maître peintre, 150 l. pour ses peines et sallaires d'avoir faict les dessins et projets des peintures de l'entrée qui avoit esté advisée, en assemblée de ville, estre faicte à Sa Majesté en ceste ville au mois de déc. 1622.

A. *P. Lefebvre*, 98 l. pour avoir peinct et doré à huille en la chambre du conseil de l'hostel de ville les armes de Mgr le Prince, de la ville, des maire et eschevins, avec l'inscription par le milieu, qui est écrite en lettres d'or, et tout le fonds semé de B couronnés; plus les armoiries de la princesse et celles des officiers de la ville.

Id. 9 liv. pour peintures dans le registre des élections.

1625. *J. Juge* et *A. Gargault* haussent de 9 pieds la tour de l'Hôtel-de-Ville.

Ils font un perron de pierre et un clocher de bois aux Carmes.

A. *Ch. Berault*, peintre, 8 liv. pour avoir peinct ès escolles de l'Université de ceste ville les armes du roy et de monseigneur ie Prince et les noms des sieurs docteurs qui ont esté jusqu'à présent.

A *L. Pinaigrier*, 30 liv. pour 17 écussons en verre pour la mairie.

A *A. de Ridard*, 8 liv. pour avoir peinct un portrait du roi en l'hostel de ville.

A maître *Ridard*, peinture de la galerie de l'hôstel de ville, 136 liv. — Pour filets d'or et ornements à la chemynée de la chambre du conseil, 15 liv.

A *A. Gargault*, pour une figure de pierre pour l'hostel de ville, 12

liv. pour une grande monstre garnie de ses esguilles pour la place Bourbonneux, 12 livres.

A *J. Arsan* c s. pour 4 armoiries en verre pour l'hostel de ville.

A *L. Pinaigrier*, 30 liv. pour 17 armoiries, sur verre, du roy, de M. le prince, de la ville, des maire et eschevins, de la reine, de madame la princesse, mises en la galerie de l'hostel de ville.

1626-1627. Mort de *Louis Pinaigrier.*

A *P. Lefebvre*, 18 liv. pour avoir peint en huille saint Georges sur six panneaux de fer-blanc pour la confrairie de saint Georges, celle du Tir à l'oiseau.)

1628. Mort de *Pierre Lefebure* ou *Lefebvre.*

A *P. Dorival*, 24 liv. pour 2 paremens d'autel et 2 rideaux de camelot pour autel portatif pour dire la messe devant la maison des pestiférés, pendant la maladie contagieuse. Il périt 5,000 personnes. Le corps de ville fit vœu d'offrir à N. D. de Liesse la représentation en relief de la ville de Bourges en argent, et de faire une procession solemnelle annuelle.

A *Cl. Bourgeois*, peintre, 15 liv. pour ung plan et desseing qu'il avoit faict des principales remarques de ceste ville afin d'en faire une d'argent pour présenter à N. D. de Liesse.

A *A. Gargault*, maître architecte et sculpteur, 10 liv. pour ung desseing qu'il avoit faict de l'enclos et pièces plus remarquables de ceste ville pour faire le susdit présent d'argent.

A *P. Cœurdoux*, orfèvre, 1,209 liv. par luy payées à *Nicolas Loir*, maître orphèvre à Paris, pour la représentation en argent de la ville; elle pesoit 34 m. 2 o.; le piédestal et l'étui coûtèrent 107 liv.

Charles Berault fait les peintures de la Fête-Dieu pour 146 liv. 15 s.; celles du livre des élections pour 16 liv.

1630-1631. A *Nicolas Chappu*, 24 liv. pour un vitrail aux armoiries posé dans une croisée du refectouer des pères Minimes.

A *A. Varin*, maître sculpteur, demeurant à Nevers, 56 liv. pour une table en marbre noir, avec les inscriptions en lettres d'or, mise

au-dessus de la principale porte du bâtiment neuf de l'Hostel-Dieu.

A *Jehan Lejuge*, me architecte, 150 l. pour les armes du roy, de M. le prince, de la ville, des maire et eschevins, posées avec lad. table.

A *A. Gargault*, 46 l. pour une N. D. et 2 armoiries au portail d'Auron.

A *Gilb. Couzon*, 25 l., pour peindre, en huile et azur, la voutte dud. portail, parsemé d'estoiles et de fleurs de lys.

A *J. Pinardeau*, 30 l. pour peintures et armoiries sous la voulte du Portail S. Privé, où est l'image de la Vierge.

1632. Le sr *Le Sarrazin*, ingénieur et architecte, répare la fontaine S. Firmin.

Pinardeau peint les armoiries des maire et échevins, envoyées à Paris pour en faire en verre.

A *Esme Ragier*, me brodeur, 18 l. pour armoiries en broderies par luy faictes sur des livres couverts en vellours vert, présentés le 1er janv. 1632 à Mgr le prince et à Mgr. le duc d'Enghien. (Prix des volumes, 30 l.)

1634. A *Cl. Bremault*, me brodeur, 24 l. pour une grande couverture de drap vert, avec bandes rouges, et 5 armoiries et escussons aux armes du roy et de la ville, pour mettre sur un mulet à mener à la campagne, lorsque MM. les maire et eschevins vont faire présens et compliments.

A *Ch. Berault*, 15 l. pour armoiries dans le livre des élections.

1635. *Cl. Bremault* brode les banderolles des trompettes aux armes ordinaires.

1637. *Pasques* fond une cloche pour sonner la retraite lors de la fermeture des portes. — Au dessus desd. portes était un doulouère pour couper la corde de la herse.

1638. *J. Lejuge* construit la chapelle S. Roch, près la maison des pestiférés, avec le produit d'aumônes et les dons de l'archevêque Roland Hébert.

Naissance du dauphin ; feu de joie avec un chat.

A *Tassain* et *Pinardeau*, 12 l. pour les armoiries du dauphin et de la ville.

Ch. Berault peint, pour la Fête-Dieu, 5 histoires du vieux Testament, les armes du roy, de la ville, de ses officiers, des princes, du capitaine de la grosse tour.

1639-1640. A Nicolas Levez, imprimeur, 19 l. pour avoir imprimé 50 exemplaires de la carte générale du pays, icelle fait coller et fourny le papier.

1641. On fait faire des étalons des mesures pour 14 l. 10 s.

Mort de *Ch. Berault*, après avoir peint en huille et azur la voutte de la chambre du conseil.— Payé 70 l. à Marie Bourdon, sa veuve.

1642. Façon d'un pilori avec un carcan. 8 l.

1648. *J. Juge*, 150 l. pour les statues de N. D., S. Roch, S. Sébastien, pour la chapelle S. Roch.

1649. *Tassain* peint 4 enseignes pour les 4 quartiers. 80 l.

1650. *Perrin*, à Paris, peint les écussons municipaux sur verre.

A *Ragier*, 30 s., pour broder la casaque du canonier.

1651. Peintures pour la Fête-Dieu, 229 l.

Contrat par lequel Denis Legat, mineur allemand, s'engage à démolir la moitié de la grosse tour, du côté de la ville, et ses voutes, sans nuire aux murailles, églises et maisons voisines, en 15 jours, pour 2100 l.

1655-1656. A. *P. Lefebvre*, 50 l. pour peintures faites à l'occa-

sion de M. le maréchal gouverneur. 126 l. pour ung tableau sur bois fait au milieu de la galerie de l'hotel de ville, à l'entrée de Mr le maréchal de Clérembault.

1657. 80 l. à François Pelletier pour placer la croix Moultejoye.

1658. A *Ed. Morel*, 36 l. pour graver les armes de MMrs sur une planche de cuivre, pour mettre dans le livre des priviléges de la ville.

1661. A *Alavoine*, sculpteur, pour un marbre posé au portail de l'hopital général, 20 l.

A *P. Lefebvre*, 120 l. pour un tableau par luy fait en la gallerye de l'hostel de ville. — 80 l. pour avoir peint les armes de Mr le maréchal de Clérembault et de MM. en la salle basse de l'hôtel de ville et doré l'image de N. D. mise sous le portal S. Privé.

1662. A *P. Lefebvre*, 80 l. pour avoir faict un tableau dans la salle.

1664. *G. Picard* peint les armes du roy, du gouverneur et de l'intendant, pour attacher aux torches à la Fête-Dieu. 12 l.

1667. A *J. Chaillou*, armurier, 20 l. pour avoir fait les armes du roy et de la ville sur 2 coins d'acier pour la drapperie.

A *Morel*, graveur, 30 s. pour une contremarque aux armes de la ville, pour contremarquer les draps.

Etienne Pinardeau, *Yves Rousset*, peintres.

1678-1679. *Richard* brode les casaques données aux sergents à l'occasion de la paix avec l'Espagne.

1697. *Baptiste* peint les écussons de la Fête-Dieu, et les armoiries et sceau qu'il fallait donner au traitant des armoiries.

1716. Quitance de *Charpentier*, orfèvre, pour avoir forgé le carré

et fait les poinçons pour graver la médaille due au seigneur de Chateauneuf, à chaque changement de maire. — On en frappait à cette époque : une de la valeur de 10 l., 12 d'argent du poids des écus de 6 l., 30 de bronze à 2 l. — *Charpentier* fit payer son carré 100 l.

1719. A *Picard*, *Pajot* et *Marchand*, peintres, 20 l. pour avoir faict les armoiries de Mr le cardinal de Gesvres et autres décorations.

1721. Restauration de la tour de Belle-Agnès.

A *Jean Jean*, 18 l. pour les armes du roy d'Espagne et devises par luy faictes pour l'oraison funèbre prononcée aux Jésuites.

1728. Voyage de M. Rousseau aux forges d'Yvoy pour y choisir les échantillons de la grille du Cours, faite par *Massicot* et payée en partie avec le prix des boulets de l'arsenal de la ville.

1729. On fait réparer l'horloge par Molin, serrurier à Issoudun.

Valuche, sculpteur et doreur, fait le cadre et couronnement du crucifix au-dessus de la grande chaire de l'hostel de ville.

A *Jean*, peintre, 220 l. pour les armes et autres peintures qu'il a faites dans la grande salle haute de l'hôtel de la mairie et avoir repassé tous les tableaux qui y sont placés.

1734. A *Jean*, peintre, pour avoir fait les armes de monsr Soumard au Livre vert.

Au sr *Boucaut*, graveur, 4 l. 4 s. pour avoir gravé les armes de la ville au bassin d'étain fin, qui a été acheté depuis peu pour distribuer le pain bénit et autres usages qui seront nécessaires.

1735. Au sieur *Imbert*, peintre, 40 l. pour un tableau qu'il a fait aux armes de M. Alabat des Vasaux, maire, et des échevins, avec une inscription, placé dans le bureau de la mairie.

A *François Arnoulx*, tailleur de pierre, 60 l. pour 2 pots à feu, de pierre, posés sur les pilastres de la place Séraucourt.

Au sr *Hébert*, peintre, 24 l. pour avoir rétabli le portrait de M. Cujas, tiré de la chapelle de l'église de Saint-Pierre-le-Guillard, où il est inhumé, et placé à présent dans l'hôtel de ville, et pour avoir mis une inscription au-dessous d'iceluy et au-dessous du portrait de M. de la Thaumassière, et pour avoir aussi peint la nouvelle bordure mise au portrait de mond. sieur Cujas.

1736. Au sr *Imbert*, peintre, 12 l. pour avoir retouché le portrait de Louis XII, qui est dans la chambre des galères.

1737. A *Jean*, peintre, 14 l. 8 s. pour les deux inscriptions mises en la place nouvelle de Berry sur le jardin dud. hôtel.

Au même, pour les armes d'un échevin, 7 l.

A *Imbert*, 30 l. pour les armoiries, dans le Livre vert, de MM. Soumard, maire, Lebas, Rognon, Cottereau, Dubois et Gay, échevins.

1739. Adjudication de la construction du théâtre à *J. Morin*.

1741. *Dubois* peint la décoration de la Comédie, 2 colonnes et 100 pilastres, chargés de trophées de théâtre et couronnement, 150 l. — 6 coulisses avec colonnes, pilastres et panneaux, marbre, avec des anges de bronze. — 3 fonds de théâtre. — Une entrée de palais, un paysage champêtre et printemps. — Une chambre à cheminée, 2 portes tapissées de damas cramoisi, chaises, tabourets et trois paysages.

1742. A Lanty, 120 l. pour un horloge et cadran à l'hôtel de ville.

1743. A *Jean*, peintre, 21 l. pour les armoiries pour la réjouissance de la promotion au cardinalat de Mgr. de Roye de Larochefoucault, arche.

1745. Id. 46 l. pour la réjouissance pour la bataille de Fontenoy.

1748. Destruction d'une des tours de la muraille gallo-romaine, qui coûte 1531 l. et 148 l. pour outils.

1753. A *Dubois*, peintre, 120 l. pour le plafond de la salle du conseil de l'hôtel de ville.

1754. A *Ger ai n*, sculpteur, 44 l. pour les sculptures de 11 grands cadres destinés à être placés dans le bureau de l'hôtel de ville.

1755. *Dubois* peint huit tableaux placés à l'hôtel de ville.

1763. A *Dubois*, pour avoir peint 23 grandes armes, 3 dessins de portes et la cheminée et ornements en guirlande autour de la chambre près le bureau, 120 l. — Pour tableaux mis à la porte de l'hôtel de ville le jour de la réjouissance pour la paix, 50 l.

1766. Changement de la matrice de la médaille du seigr. de Châteauneuf-sur-Cher, par *Julien*.

1769. Au sieur *Genest*, peintre, 75 l. pour le portrait de feu monsr Brisson de Plagny, maire. *Van Vinden* sculpte le cadre pour 36 l.

Pour avoir mis en couleur et doré le pélican qui est au-dessus de l'église cathédrale, 61 l.

A *Juillien*, pour avoir fait un cachet, 54 l.

1770. 790 l. pour faire les carrés de la médaille pour le mairat de M. Vivier de Boisray. On trouve au registre des délibérations, f° 215 r°., la liste de la distribution de ces médailles.

1771. A *Fricalet*, me maçon, 100 l. pour la façon de la croix de Moultejoye.

1774. Au sieur *Genest*, peintre, 26 l. pour peinture d'armoiries pour la procession et le service de S. M. Louis XV.

1775. Fête pour le sacre de Louis XVI. Devant la statue de Jacques Cœur, un grand tableau représentait un berger et une bergère gardant leur troupeau, avec les armes du Roi et de la Reine.

1776. Au sieur *Genest*, 30 l. pour avoir fait le rideau de la Comédie.

1778. Au sieur *Frigallé* (1), 72 l. pour avoir levé le plan des fossés de la ville.

Le 19 août 1788, l'intendant autorisa la destruction des anciennes portes de la ville, qui ne fut opérée qu'en 1791. — L'an II, le rapport des commissaires, pour l'exécution de la loi du 13 pluviôse pour la démolition des forteresses et signes de la féodalité, concluait à la destruction complète de ce qui restait des portes, remparts et murs, et des grandes tours de l'hôtel de ville.

1790 (18 août). Au sieur *Guyton*, pour la menuiserie de l'autel patriotique, 343 l. Au sieur *Clouet*, pour le plan, 60 l.

1791. Au sieur *Margeray*, pour travaux de peinture à la Comédie, dégradée le jour de la Fédération, 325 l.

1792 (24 septembre). Séance du Conseil du département du Cher. Un membre expose que la municipalité de Bourges vient de faire effacer des édifices particuliers les dernières traces du régime féodal, mais qu'il en existe encore dans plusieurs édifices religieux, et notamment dans l'église métropolitaine, qui doivent également disparaître. Cette observation convertie en motion, le Conseil arrête que la municipalité de Bourges fera effacer dans le plus bref

---

(1) Sans doute le Fricallet, m[e] maçon, qu'on vient de voir quelques lignes plus haut.

délai toutes les marques du régime féodal qui pourront se trouver dans les édifices religieux de cette ville, et qu'elles seront également effacées dans les autres municipalités, et qu'on supprimera les fleurs de lys de la porte d'entrée du Département.

25 octobre. Au citoyen *Melin*, peintre, 3 l. pour avoir mis, sur l'écusson de la cheminée de la maison commune, une pique et un bonnet rouge.

Au citoyen May, 5 l. pour avoir fourni un bonnet de la Liberté pour l'arbre de la place de l'Egalité.

6 liv. au citoyen Arnoux, pour journées à effacer des épitaphes inconstitutionnelles et des armoiries.

BARON DE GIRARDOT.



Imp. de Ch. Jouaust, 338, r. S.-Honoré.

